

**Lignes directrices pour appuyer les Délégations de l'UE dans le choix des
indicateurs de suivi des actions inspirées de NaturAfrica**

Rapport final

Version 6.1

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Périmètre et objectif de l'étude	5
3.	Méthodologie	6
3.1.	Leçons apprises des assistances techniques précédentes	7
3.2.	Analyse comparative des indicateurs de suivi-évaluation	7
3.2.1.	Indicateurs de terrain	7
3.2.2.	Indicateurs sentinelles.....	8
3.3.	Interactions avec les parties prenantes	9
3.4.	Validation des indicateurs retenus.....	9
3.5.	Vulgarisation et diffusion	9
4.	Résultats	10
4.1.	Leçons apprises sur le suivi-évaluation des approches « paysages »	10
4.2.	Lignes directrices pour le suivi-évaluation du programme NaturAfrica	12
4.2.1.	Bâtir sur l'existant.....	12
4.2.2.	Coordination des flux d'information	12
4.3.	Liste restreinte d'indicateurs prioritaires.....	19
4.3.1.	Axe « Conservation ».....	19
4.3.2.	Axe « Economie verte ».....	20
4.3.3.	Axe « Gouvernance »	21
4.4.	Rôle des fournisseurs de données sur les indicateurs retenus	22
4.5.	Agrégation des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « conservation ».....	22
4.5.1.	Gestion des aires conservées et/ou protégées	22
4.5.2.	Intégrité territoriale des aires protégées	24
4.5.3.	Tendance des populations de faune	25
4.5.4.	Connectivité des aires protégées	26
4.5.5.	Intégrité des habitats naturelles	27
4.6.	Agrégation des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « économie verte »	28
4.6.1.	Compétitivité et responsabilité sociale et environnementale	28
4.6.2.	Exploitation durable des ressources naturelles	28
4.6.3.	Sécurité alimentaire des populations locales (fréquence et diversité alimentaire)	28
4.6.3.	Autres indicateurs du pilier « économie verte ».....	29
4.7.	Calcul des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « gouvernance ».....	30
4.7.1.	Gouvernance participative des ressources naturelles	30
4.7.2.	Engagement des populations locales dans la conservation	31
4.7.3.	Bien-être des populations locales	33
4.7.4.	Financement durable des aires protégées	33
4.7.5.	Gouvernance apaisée des ressources naturelles	34
4.8.	Indicateurs sentinelles complémentaires	34
5.	Diffusion et exploitation des lignes directrices	37
6.	Annexes	37

Table des figures

Figure 1 : illustration de l'approche stratégique NaturAfrica.....	4
Figure 2 : flux d'information du système de suivi-évaluation et capitalisation NaturAfrica	5
Figure 3 : périmètre d'analyse des cadres logiques	6
Figure 4 : illustration des lacunes dans la conception d'un cadre logique.....	10
Figure 5 : rôles des fournisseurs de données pour le suivi-évaluation du programme NAF	14
Figure 6 : acteurs de la coordination transversale de l'information transversale à l'échelle du programme NAF	15
Figure 7 : 4.4. Rôle des fournisseurs de données sur le renseignement des indicateurs de suivi-évaluation	22
Figure 8 : illustration des éléments du cycle de gestion d'une AP et des outils de visualisation IMET	23
Figure 9 : Analyses IMETs en réseau ("scaling-up")	24
Figure 10: illustration des produits d'informations sur l'indicateur d'intégrité territoriale des APs	25
Figure 11 : méthodologie d'agrégation des données inventaires multi-espèces et multiméthodes....	26
Figure 11 : connectivité des aires protégées à l'échelle mondiale	27
Figure 12 : illustration des produits d'information sur l'indicateur d'intégrité des habitats naturels..	27
Figure 13 : Indicateurs de compétitivité et responsabilité sociale et environnementale.....	28
Figure 16 : illustration des produits d'information sur l'indicateur de sécurité alimentaire (SCA).....	29
Figure 15 : outils de visualisations et processus de collecte de l'indicateur NRGT	31
Figure 14 : indicateur CCI sur l'implication des communautés locales dans la gestion d'une AP.....	32
Figure 18 : illustration du processus de collecte BNS.....	33
Figure 16 : Indicateurs de suivi des financements des paysages KLCDs	34
Figure 19 : flux d'informations entre l'AT NAF, les centres d'excellence et le CCR.....	36

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

1. Introduction

Le programme NaturAfrica (NAF) de la Commission Européenne est une initiative qui vise à protéger la biodiversité africaine en promouvant des pratiques de conservation et d'utilisation durables des ressources naturelles. L'approche NAF est fondée sur les leçons apprises depuis plus d'une vingtaine d'années de mise en œuvre de nombreuses actions régionales et nationales financées par l'UE, et notamment capitalisées en 2016 dans le document d'orientation stratégique « Au-delà des Eléphants ».

Elle est structurée autour d'un territoire (ou « **paysage clé de conservation et de développement** », KLCD en Anglais) et articulée autour de **trois piliers** ou axes d'intervention : **conservation**, **économie verte** et **gouvernance territoriale**. La composante « paysages » de NaturAfrica est complétée par une **composante transversale** (nationale ou régionale) intégrant les aspects d'information, de formation et politique.

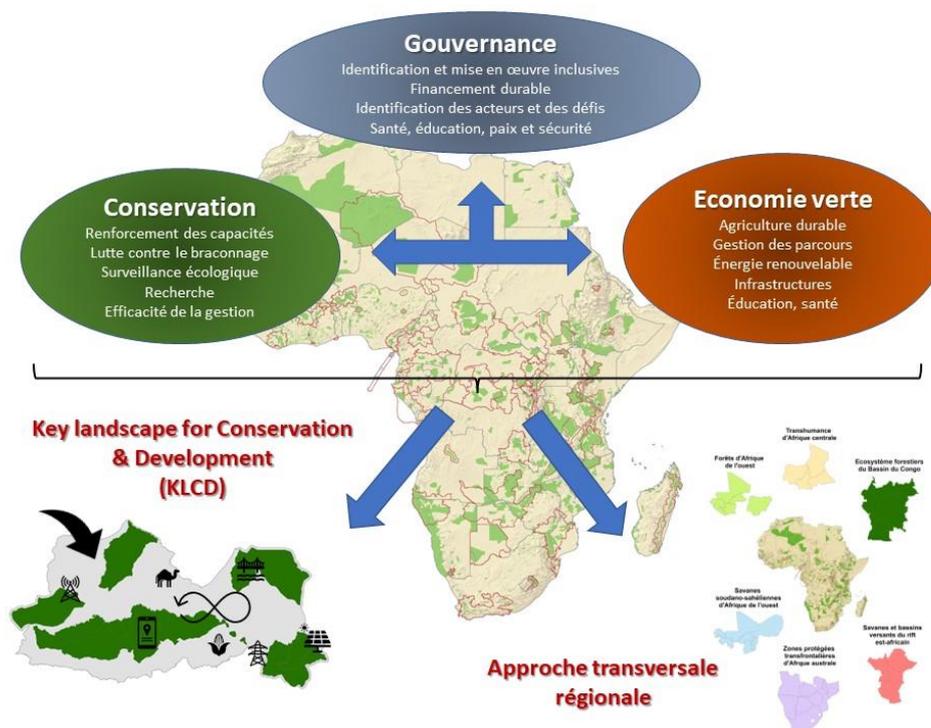


Figure 1 : illustration de l'approche stratégique NaturAfrica

Cette approche NaturAfrica (NAF) se concrétise dans le cadre de financements régionaux (enveloppe régionale NAF d'un montant de EUR 160 millions de crédits d'engagement pour la période 2022-2025, subdivisé en 4 programmes sous-régionaux), et d'initiatives nationales (par ex. RDC, Tchad, RCA, Cameroun) visant un ou plusieurs piliers de l'approche paysage.

Chacune de ces actions est naturellement structurée autour d'un cadre logique, qui comporte un objectif général et, pour les actions conduites au niveau des paysages, jusqu'à 3 objectifs spécifiques en principe, déclinés sur un ou plusieurs territoires, et respectivement focalisés sur les enjeux de conservation, d'économie verte et/ou de gouvernance territoriale.

Les biomes et les contextes nationaux dans lesquels ces actions contribuant à la mise en œuvre de l'initiative « phare » (flagship) NaturAfrica vont se dérouler sont très variés, de même que les profils des opérateurs chargés de les mettre en œuvre. Il pourrait en résulter une grande hétérogénéité dans le

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

choix des indicateurs de suivi de ces actions qui seront négociés entre ces opérateurs et les Délégations de l'UE (DUE) concernées.

Si tel était le cas, il serait particulièrement difficile pour l'UE de comparer entre elles ces multiples actions contribuant à la mise en œuvre de l'initiative NAF, limitant la possibilité d'en **évaluer la pertinence stratégique**, d'en apprécier les modalités tactiques ou d'en fournir une vision consolidée, à l'échelle nationale, sous-régionale ou nationale. Pour que l'UE puisse efficacement suivre, rapporter et capitaliser les résultats de cette initiative, il est donc crucial qu'un certain nombre d'indicateurs de suivi des actions s'inscrivant dans l'initiative NAF soient homogènes au niveau du continent, voire identiques au sein de KLCD similaires (en termes de biomes et de conditions politico-socio-économiques).

Pour négocier au mieux ces cadres logiques et indicateurs avec les maîtres d'œuvre de NaturAfrica, les DUE concernées gagneraient à disposer d'analyses comparatives et de recommandations sur les indicateurs disponibles, ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse qui les sous-tendent.

2. Périmètre et objectif de l'étude

Cette mission a pour objectif de **formuler les lignes directrices** à suivre pour mettre en place un système de suivi-évaluation **capables de démontrer la pertinence de l'approche NAF** et d'en évaluer l'efficacité à l'échelle du programme ainsi que dans les KLCDs ciblés.

Les besoins en informations des différentes instances de l'UE et de leurs partenaires sont nombreux et divers. Pour **assurer des flux d'informations** capables d'informer toutes ces parties prenantes, plusieurs **fournisseurs de données** sont identifiés ici pour l'alimentation de système de suivi-évaluation du programme NaturAfrica : les opérateurs de terrain, les assistances techniques (AT) régionales NAF, les observatoires régionaux (appuyés par l'initiative *Centres d'Excellence*) et le Centre Commun de Recherche (JRC, en anglais). La capitalisation des acquis de l'approche NAF dépend inévitablement de l'intervention (et donc du mandat) et de la collaboration étroite de ces opérateurs (voir figure 2 ci-dessous).

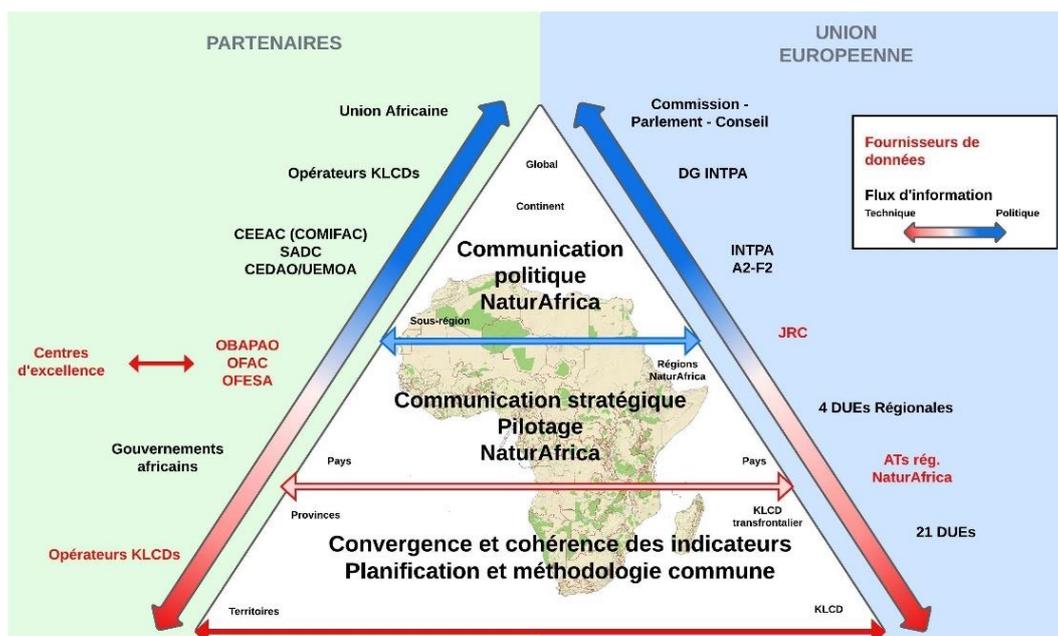


Figure 2 : flux d'information du système de suivi-évaluation et capitalisation NaturAfrica

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Le cœur du système à mettre en place réside dans la capacité d’informer et donc en amont, dans la capacité à collecter les données nécessaires. Cette mission s’attache donc à mener une **analyse comparative des indicateurs de suivi-évaluation** utilisés par l’UE et ses principaux maîtres d’œuvre pour leurs actions de conservation de la biodiversité, d’économie verte et de gouvernance territoriale pour **identifier un noyau commun** capable de répondre aux enjeux précités.

L’objectif de cette étude est donc de fournir les **argumentaires et outils nécessaires aux délégations de l’Union européenne (DUE)** des pays dans lesquels l’approche NAF est mise en œuvre pour mener les négociations avec les maîtres d’œuvre retenus dans la formulation des logiques d’intervention.

L’analyse se concentre sur les indicateurs issus essentiellement des cadres logiques des projets démontrant une approche similaire ou cohérente à la vision promue par le programme NAF. Ces cadres logiques s’organisent de façon hiérarchique depuis les actions jusqu’aux impacts attendus. Pour les besoins de l’étude, nous pouvons regrouper les maillons de cette chaîne en 3 niveaux d’analyse, comme illustré dans la figure 3 ci-dessous.

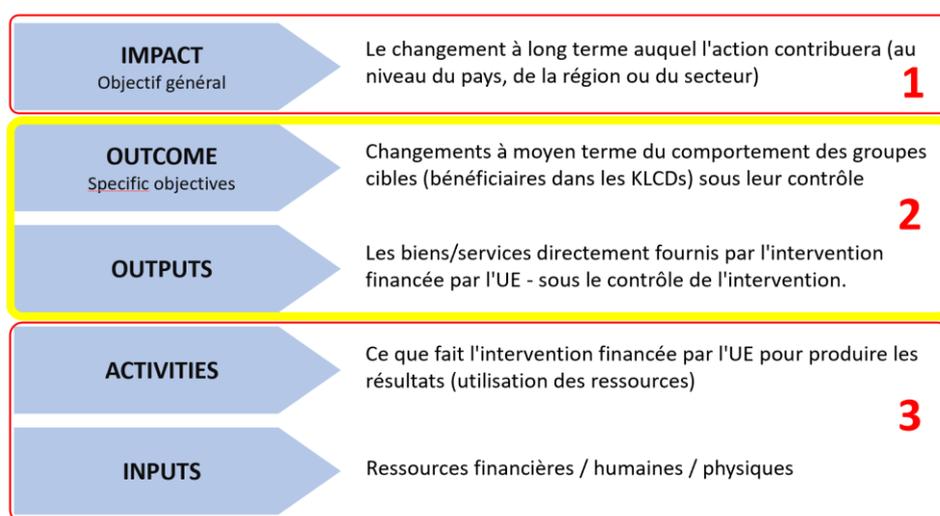


Figure 3 : périmètre d'analyse des cadres logiques

Etant donné la diversité importante de périmètres géographiques et thématiques traités par les projets sous le chapeau « NaturAfrica » et le besoin d’une cohérence évaluative à l’échelle du programme, cette mission d’appui se concentre sur la sélection d’**indicateurs d’effets directs attendus (niveau 2)** de chaque intervention.

3. Méthodologie

Cette analyse (i) dresse un inventaire des indicateurs les plus utilisés par l’UE et ses partenaires principaux dans les domaines de la conservation, de l’économie verte et de la gouvernance territoriale, (ii) classe ces indicateurs selon chaque pilier d’intervention NAF, et (iii) étudie leur exploitabilité et la pertinence, afin d’en sélectionner un tronc commun qui pourra servir de base à la conception des cadres logiques d’intervention.

L’étude porte également une attention particulière sur les leçons apprises de l’expérience des programmes similaires précédents (notamment ECOFAC, E&AD, PAPBIO, PAPFOR) et des assistances

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

techniques en charge du suivi-évaluation déployées en Afrique centrale. La présente mission d'appui se déroule en plusieurs phases détaillées ci-dessous.

3.1. *Leçons apprises des assistances techniques précédentes*

Une première phase de consultation auprès (i) d'experts ayant été impliqués de la mise en œuvre du suivi-évaluation des programmes nationaux et régionaux UE d'appui à la conservation de la biodiversité et développement durable ou économie verte, et (ii) de responsables de sections dans certains DUEs d'Afrique centrale. Un focus particulier a été mis sur le suivi-évaluation des programmes ECOFAC6 et Environnement & Agriculture Durable (EAD) en RDC, étant donné leur approche « paysagère » alignée sur la vision de NAF.

Ces consultations ont permis de dresser une liste de leçons apprises qui permettent d'éviter certaines erreurs lors de la conception des logiques d'intervention et des modalités de suivi-évaluation (voir section 4 dans ce rapport).

3.2. *Analyse comparative des indicateurs de suivi-évaluation*

Il existe autant d'indicateurs et de système de suivi-évaluation que de projets de coopération internationale dans les domaines de la conservation, de développement durable et de l'économie verte, ou de la gestion et gouvernance des ressources naturelles. Les indicateurs de suivi liés à la gouvernance territoriale sont eux, moins courants. Cependant, tous ce ne sont pas à même de contribuer à l'objectif ici : démontrer la pertinence de l'approche NAF sur base des données de suivi-évaluation collectées auprès des opérateurs de terrain et centres d'excellence ou observatoires régionaux.

De plus, les leçons apprises tirées et détaillées ci-après indiquent le besoin d'alléger la charge de suivi-évaluation des opérateurs de terrain et de compléter les données de terrain avec une série de produits d'observation spatiale. L'inventaire des indicateurs se décompose donc en deux volets distincts comme suit.

3.2.1. Indicateurs de terrain

Le premier volet consiste à dresser un inventaire non exhaustif, mais significatif des indicateurs de suivi-évaluation disponibles dans les documents collectés auprès des délégations de l'Union européenne et de ses maîtres d'œuvre.

Cet inventaire d'indicateurs est organisé de manière à (i) isoler les indicateurs pertinents à intégrer au niveau 2 du programme NAF, (ii) comparer les indicateurs les plus utilisés et identifier les (in)cohérences entre ceux-ci, et (iii) les regrouper selon les trois axes stratégiques de NAF. Il doit aboutir en la formulation d'une liste restreinte, argumentée d'indicateurs, pour chaque axe, à promouvoir dans la formulation des cadres logiques.

a. Informations collectées

Afin de circonscrire le travail et se concentrer sur les indicateurs potentiels les plus pertinents pour l'évaluation de l'approche NAF, l'analyse des indicateurs s'est concentrée sur :

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

- Le répertoire des indicateurs pour le développement sur le portail Capacity4Dev¹
- Les Documents d'Action (DA) et cadre logiques fournies par les DUEs et maîtres d'œuvre contactés
- Les guidelines et documents de recommandations collectés auprès des standards internationaux

Les données collectées dans ces documents pour chaque indicateur sont :

- La variable à mesurer
- La méthodologie de collecte et mesure
- La source potentielle de données
- La fréquence de collecte
- Le périmètre géographique
- Les ressources nécessaires pour collecter la donnée

b. Critères de sélection

Les critères de sélection des indicateurs à promouvoir dans les cadres logiques des actions inspirés de l'approche NAF se concentrent sur l'évaluation de :

- La **pertinence** pour évaluer l'efficacité et les effets des interventions (cf. Figure 3 – Niveau 2)
- La **possible agrégation** de ces indicateurs à l'échelle du programme
- Les **ressources** techniques, humaines et financières nécessaires pour la collecte des données.
- Le **niveau d'adhésion** des opérateurs dans leur panoplie d'outils de suivi-évaluation
- La **standardisation** des méthodologies de collecte et mesure des données

3.2.2. Indicateurs sentinelles

Le deuxième volet se concentre lui sur une revue de la littérature des produits d'observation spatiale à même d'appuyer le pilotage de la vision « paysage » intégrant conservation, développement et gouvernance territoriale. Là également, une liste restreinte de produits devra être en indicateurs dits « sentinelles » ou « d'alerte ».

Les indicateurs sentinelles issus des produits d'observation spatiale fournissent des informations précieuses et objectives à même d'appuyer le pilotage des interventions à l'échelle des paysages. Un indicateur sentinelle (et/ou d'alerte) :

- Est un type d'indicateur de « substitution » (aux indicateurs des cadres logiques collectés sur le terrain) utilisé non pas pour mesurer le résultat d'une activité, mais plutôt une évolution majeure d'un élément clé dans un système complexe comme les KLCD ;
- Doit être facilement collecté et communiqué ;
- Signale la nécessité d'une analyse et d'une enquête plus approfondies ;
- Soutien à la gestion adaptative et proactive du projet ;
- N'est pas obligatoirement lié à un objectif fixé.

¹ <https://europa.eu/capacity4dev/results-and-indicators>

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

a. Informations collectées

La revue de la littérature s'est concentrée sur une *cinquantaine de produits d'observation spatiale*. Cette revue se veut la plus complète possible, mais les produits d'observation mis à disposition du public ne cessent d'apparaître et cette analyse devra ainsi être répétée au cours de la mise en œuvre du programme.

Pour chaque produit à décliner en indicateur, les formations collectées sont :

- Titre
- Descriptif
- Fournisseur potentiel
- Résolution spatiale
- Applications potentielles
- Accessibilité
- Fréquence de collecte
- Périmètre géographique
- Type de suivi

b. Critères de sélection

Les critères de sélection des indicateurs issus de l'observation spatiale se concentrent sur l'évaluation de la **pertinence**, de l'**exploitabilité** de l'indicateur (c.-à-d., le niveau de compétences nécessaires chez les responsables du suivi-évaluation pour traiter ces données pour répondre aux besoins identifiés ici) et de la **disponibilité** des données nécessaires à l'alimentation du mécanisme de suivi-évaluation.

3.3. Interactions avec les parties prenantes

Afin d'assurer une pleine appropriation des DUE et des maîtres d'œuvre des projets NAF, les résultats de cette première phase ont fait l'objet de consultations auprès des DUEs, les unités F2 et A2 d'INTPA, la Facilité B4Life-Crisis, et les services compétents du JRC.

Un premier jeu d'indicateurs a été présenté au cours d'une réunion régionale des DUEs d'Afrique centrale à Douala du 14 au 17 mars 2023 et les feedbacks obtenus des participants ont été intégrés dans ce présent rapport.

De plus, des séances d'information et produits de vulgarisation devront être tenues et fournies aux principaux maîtres d'œuvre afin de bénéficier de leur retour d'expérience et de prévenir certaines réticences ou inerties face à l'adoption d'indicateurs qui leur seraient imposés de l'extérieur.

3.4. Validation des indicateurs retenus

Les deux premières étapes doivent aboutir en une proposition d'un nombre restreint d'indicateurs (cinq par axe maximum) à promouvoir dans les cadres logiques des interventions NAF. Ces indicateurs devront faire l'objet d'une validation par INTPA-F2 et le coordonnateur de B4Life Crisis.

3.5. Vulgarisation et diffusion

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Pour dépasser les inerties (voire résistances) qui pourraient persister dans l'adoption de ce tronçon commun d'indicateurs, au-delà des webinaires (voir ci-dessus), produire quelques outils pédagogiques de présentation de ces indicateurs (narratifs, exemples, tableaux, infographies et/ou dispositifs interactifs, éventuellement en 2-3 langues) à destination des techniciens concernés au sein de l'UE et de ses principaux maîtres d'œuvre, et les diffuser.

4. Résultats

4.1. *Leçons apprises sur le suivi-évaluation des approches « paysages »*

L'approche « paysage » promue par NAF représente un défi en termes de suivi-évaluation du fait de (i) l'intégration plurisectorielle qui nécessite d'impliquer une diversité d'acteurs, (ii) l'attention portée sur la gouvernance des ressources naturelles, (iii) les périmètres géographiques, dit « KLCDs » dont les limites ne sont pas officielles et peuvent changer avec l'évolution des enjeux, et (iv) les montants importants investis pour imprimer un changement durable dans les paysages ciblés.

Un diagnostic des cadres logiques des projets implémentés sous les programmes ECOFAC 6 et Environnement & Agriculture Durable RDC a été dressé afin d'identifier les difficultés rencontrées et formuler une série de recommandations dans le point suivant.

- 1. Lacunes de conception du rapportage :** certains cadres logiques n'intègrent pas toutes les dimensions de la vision du programme dans le choix des indicateurs. Ces erreurs sont le plus souvent observées dans les volets « gouvernance » et « développement socio-économique ». Cela engendre une incapacité d'évaluer l'efficacité de l'approche stratégique du programme.

→ **Solution à adopter :** Améliorer la conception des cadres logiques et harmoniser les indicateurs de suivi lors des phases de négociations contractuelles.

Pilier NAF	Activités (Niveau 1)	Résultats (Niveau 2)	Effets directs (Niveau 2)	Impacts (niveau 3)
Gouvernance		→	# comités mis en place et fonctionnels # conflits intercommunautaires liés à l'accès aux ressources naturelles	
		?	Superficies écosystèmes en gouvernance participative	Superficies d'écosystèmes sous gestion durable de la faune et de ses habitats
		→	# foyers bénéficiaires disposant de nouveaux moyens financiers et alimentaires # pays avec des modèles de gestion participative de la faune et cadre juridique adapté	→ ?
		→	# pays où l'action a permis de promouvoir le rôle du secteur biodiversité / environnement	→

Figure 4 : illustration des lacunes dans la conception d'un cadre logique

- 2. Décalage dans le déploiement de l'assistance technique :** la contractualisation de l'assistance technique (AT), cellule mandatée pour le suivi-évaluation du programme, peut intervenir avec un décalage significatif (jusqu'à 18 mois) par rapport au démarrage des projets de terrains. Or, la majeure partie des données nécessaires provient des opérateurs contractualisés. Un certain nombre d'enquêtes et d'études pour fournir les valeurs de base de certains indicateurs. Si ceux-ci n'ont pas été budgétisés, planifiés et organisés, avec la collaboration des ATs, la collecte de données de références selon les besoins de l'AT au démarrage, tout le système de suivi-évaluation peut en pâtir.

→ **Solution à adopter :** Contractualiser l'AT avant ou au démarrage du programme

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

3. (Absence de) légitimité et subordination : Les programmes de conservation de la nature de l'UE en Afrique étaient à l'origine structurés de manière pyramidale où les acteurs de terrain (projets), disposant de peu de sources de financement, étaient subordonnés à une unité de gestion du programme. Dans les structures horizontales plus récentes, les subventions sont accordées directement aux acteurs de terrain, qui ont accès à de multiples sources de financement s'ils disposent d'un certain mandat, comme les délégations de gestion. Par conséquent, les nouvelles unités de coordination ou d'assistance technique fonctionnent sans véritable lien de subordination avec les acteurs de terrain, ce qui peut fragiliser les relations et remontées de données du terrain, et entraîne des retards et/ou blocages dans le suivi-évaluation.

→ **Solution à adopter :** doter les ATs des ressources (humaines, techniques et financières) à même d'apporter un service aux gestionnaires d'aires protégées pour créer des relations d'entre-aide et faciliter l'échange d'information

4. Décalages dans le rapportage : Les opérateurs ne sont pas tous contractualisés au même moment ni pour les mêmes périodes, et présentent donc inévitablement des décalages dans le rapportage des indicateurs. Ces délais peuvent significativement compliquer l'évaluation des effets du programme NAF lors de sa mise en œuvre.

→ **Solution à adopter :** mandater les ATs pour structurer et harmoniser les actions de terrain et collectes de données pour une meilleure convergence vers l'approche NAF.

5. Rigueur méthodologique : la complexité multisectorielle et l'importante d'acteurs que présentent les programmes comme NAF et ses prédécesseurs (ECOFAC6, EAD, PAPBIO, PAPFOR, APEF, etc.) peut générer des systèmes de suivi-évaluation plus complexes, dont les méthodologies deviennent plus difficiles à implémenter par les techniciens de terrain. Vouloir mesurer des indicateurs impose de disposer de compétences et ressources pour le faire.

→ **Solution à adopter :** Formuler des recommandations sur les méthodologies de collecte de données de terrain tout en laissant la flexibilité du choix, établir des modèles analytiques d'agrégation et coupler ces informations avec des indicateurs, dits « sentinelles », non spécifiquement liés à des objectifs, issus des produits d'observation spatiale.

6. Flexibilité méthodologique : il est nécessaire de compenser la complexité du système de suivi-évaluation du programme NAF par une flexibilité dans le choix des indicateurs. Cependant, cette flexibilité ne doit pas signifier de renoncer à l'harmonisation et la rigueur méthodologique dans la collecte de données.

→ **Solution à adopter :** idem point précédent.

7. Chevauchement des financements et des rapports : les opérateurs disposent dorénavant le plus souvent des plusieurs bailleurs importants. Les rapports annuels produits par les opérateurs renseignent l'ensemble des résultats obtenus pour une année, dont certains font l'objet d'appuis financiers d'autres projets et/ou bailleurs. Dans la majorité des cas observés, il n'est pas possible d'évaluer objectivement la quote-part d'un appui spécifique dans l'atteinte du

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

résultat. Ceci peut donc fausser l'évaluation de l'efficacité de l'approche stratégique d'un projet/programme.

→ **Solution à adopter** : une solution consisterait à harmoniser les financements des différents bailleurs ou du même bailleur sur un même document technique de planification des interventions, comme un cadre logique commun ou un plan de gestion et de gouvernance territoriale.

- 8. Mise à l'échelle** : Les valeurs produites par certains indicateurs peuvent fournir des informations trop agrégées sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs. Les variables choisies doivent fournir des informations suffisamment détaillées pour fournir une information par site, genre, etc.

→ **Solution à adopter** : le système de suivi doit être structuré de manière à associer les indicateurs de gestion (par zone, genre, etc.) en indicateurs de synthèse à mesure de fournir les orientations stratégiques associées aux valeurs des indicateurs sentinelles (p. ex. l'évolution économique mesurée par zone et genre et synthétisée par un indicateur de bien-être matériel doit être associée à la valeur d'un indicateur sentinelle sur la couverture forestière ou d'utilisation de terre, etc., pour conforter que le développement impulsé ne soit pas au détriment des écosystèmes).

4.2. Lignes directrices pour le suivi-évaluation du programme NaturAfrica

Les lignes directrices formulées ici doivent permettre au programme NaturAfrica d'être suivi et évalué de manière efficace, d'orienter la mise en œuvre et de maximiser l'impact du programme sur le terrain. Elles sont issues de l'analyse des processus de suivi-évaluation des précédents programmes UE similaires à NAF et ont également guidé la réflexion dans la sélection des indicateurs à promouvoir dans les cadres logiques de projets inspirés de l'approche NAF. Deux enjeux majeurs pesant sur le suivi-évaluation sont exposés ici avant de détailler la liste des autres éléments clés des lignes directrices.

4.2.1. Bâtir sur l'existant

La mise en œuvre du programme NAF doit pouvoir capitaliser l'expérience acquise en termes de suivi-évaluation des programmes similaires qui l'ont précédé (ECOFAC, PAPBIO, PAPFOR, EAD-CATCO, APEF, etc.), ainsi que des outils développés par les principaux maîtres d'œuvre identifiés. Ainsi, les indicateurs et les méthodologies promues ici, sont tous reconnus et éprouvés sur le terrain. De plus, lorsque des systèmes d'information existants et opérationnels, comme les observatoires régionaux appuyés par le programme BIOPAMA notamment, sont à même de fournir certaines informations, il est nécessaire de les mobiliser plutôt que de multiplier les flux d'informations redondants.

De plus, l'initiative « Centres d'Excellence » en appui aux observatoires régionaux (OBAPAO en Afrique de l'Ouest, OFAC en Afrique centrale, OFESA en Afrique australe et de l'Est), devrait inclure dans l'un de ses piliers stratégiques, la capitalisation des données produites, des leçons apprises et des systèmes d'infos « financés UE » mis en place par ECOFAC-EAD-APEF en Afrique centrale, et par leurs homologues (PAPBio, PAPFor etc.) en Afrique de l'Ouest.

4.2.2. Coordination des flux d'information

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

De manière transversale, les leçons apprises de la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation des programmes UE s'inscrivant dans l'approche NAF nous démontrent que l'un des enjeux principaux est la transmission des informations, aussi bien depuis le terrain vers le niveau global qu'inversement. Pour éviter ces difficultés, plusieurs garde-fous doivent être posés. L'un des problèmes rencontrés avec les opérateurs sur le terrain est qu'ils déclarent ne pas avoir de disponibilités financières ou de n'avoir prévu du budget pour le suivi-évaluation demandé à l'échelle du programme. Cependant, il est impératif que tous les projets utilisant l'approche NAF allouent un montant suffisant pour la collecte de données et que ce montant soit approuvé par les délégations de l'UE.

Il est indispensable, dès le démarrage des projets d'établir une planification claire sur la collecte de valeurs de base pour chaque indicateur du cadre logique, et d'ensuite de faire appliquer les obligations contractuelles en termes de rapportage sur l'évolution de ces composantes. Mais cette relation contractuelle (« bâton ») des actions basées sur les résultats qui imposent aux maîtres d'œuvre de rendre des comptes sur des indicateurs de performance, ne garantit pas la bonne conduite du suivi-évaluation, même quand celui-ci est correctement conçu.

L'approche NAF, bien que complexe, ne doit pas entraîner une surcharge de travail sur le suivi-évaluation pour les opérateurs, poste déjà critique pour la plupart des projets UE similaires en cours. Au contraire, les valeurs pour certains indicateurs « innovants » comme les indicateurs sentinelles doivent être fournies par les observatoires et/ou centres régionaux d'excellence (« carotte »). De plus l'assistance technique du programme doit être à même de mobiliser l'expertise technique nécessaire pour la collecte de certaines données thématiques, et ainsi appuyer les opérateurs dans les paysages lorsque ceux-ci en auront besoin.

Mandater les fournisseurs de données

Cette relation entre opérateurs de terrains et « observateurs » (regroupant les assistances techniques NAF et observatoires régionaux (OR) et globaux (comme le JRC), tous fournisseurs de données, ne bénéficiera pas uniquement au suivi-évaluation des projets inspirés de NAF mais constitue également une opportunité majeure d'appui aux DUEs, et aux aires protégées en termes de *services informationnels* (accès aux produits d'observation spatial, suivi de l'intégrité des aires protégées (APs), évaluation des pressions, etc.). Elle est cruciale pour évaluer objectivement l'évolution des composantes clés des paysages d'intervention.

Il est donc nécessaire de mandater (et donc de financer) les différents fournisseurs de données identifiés pour la fourniture des informations nécessaires au suivi-évaluation du programme NaturAfrica.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

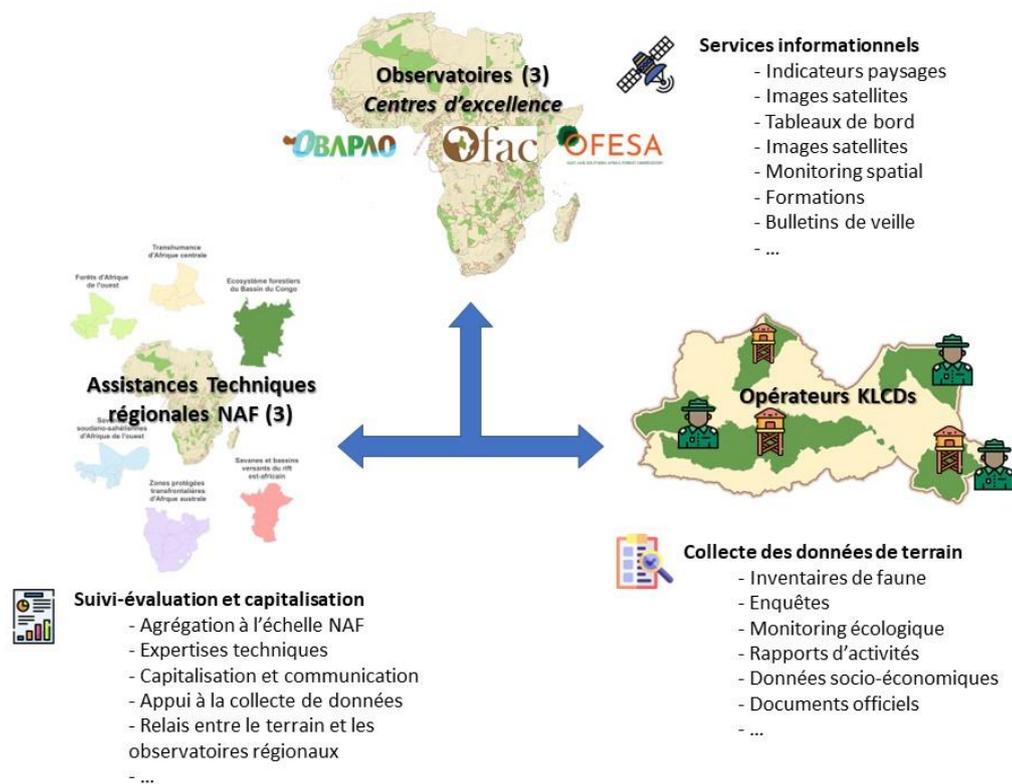


Figure 5 : rôles des fournisseurs de données pour le suivi-évaluation du programme NAF

Mettre en place d'une coordination transversale

À l'heure d'écrire ces lignes, les flux d'informations entre les deux premiers étages de la pyramide illustrée en figure 2 sont clairement identifiés avec les acteurs qui en sont responsables : les opérateurs financés par l'UE dans les KLCDs et les assistances techniques régionales NAF (voir figure 5 ci-dessous).

Au troisième étage de la pyramide destiné à la communication stratégique et politique de haut-niveau (INTPA et les instances dirigeantes de l'UE, ainsi que leurs partenaires), en l'absence d'une cellule de coordination des données (« assistance technique transversale »), plusieurs acteurs/plateformes vont devoir jouer un rôle crucial dans la production et l'agrégation des données issues des régions et de l'observation spatiale.

Une coordination du suivi-évaluation est donc nécessaire entre les différents intervenants des Centres d'Excellence (i) au niveau du JRC (composante transversale et thématique) et (ii) dans les trois régions ainsi que par l'inscription dans les contrats de la fourniture d'une série d'indicateurs identifiés ici, comme composants d'une offre plus élargie des services informationnels destinés aux délégations, pays, aires protégées et autres parties prenantes dans les projets inspirés de NaturAfrica.

A l'heure d'écrire ce rapport, la formulation de cette coordination des données pour le suivi-évaluation reste ouverte même si une option est privilégiée (voir figure 6 ci-dessous), celle d'inclure une composante transversale dans l'une des trois contrats régionaux « Centres d'Excellence ».

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

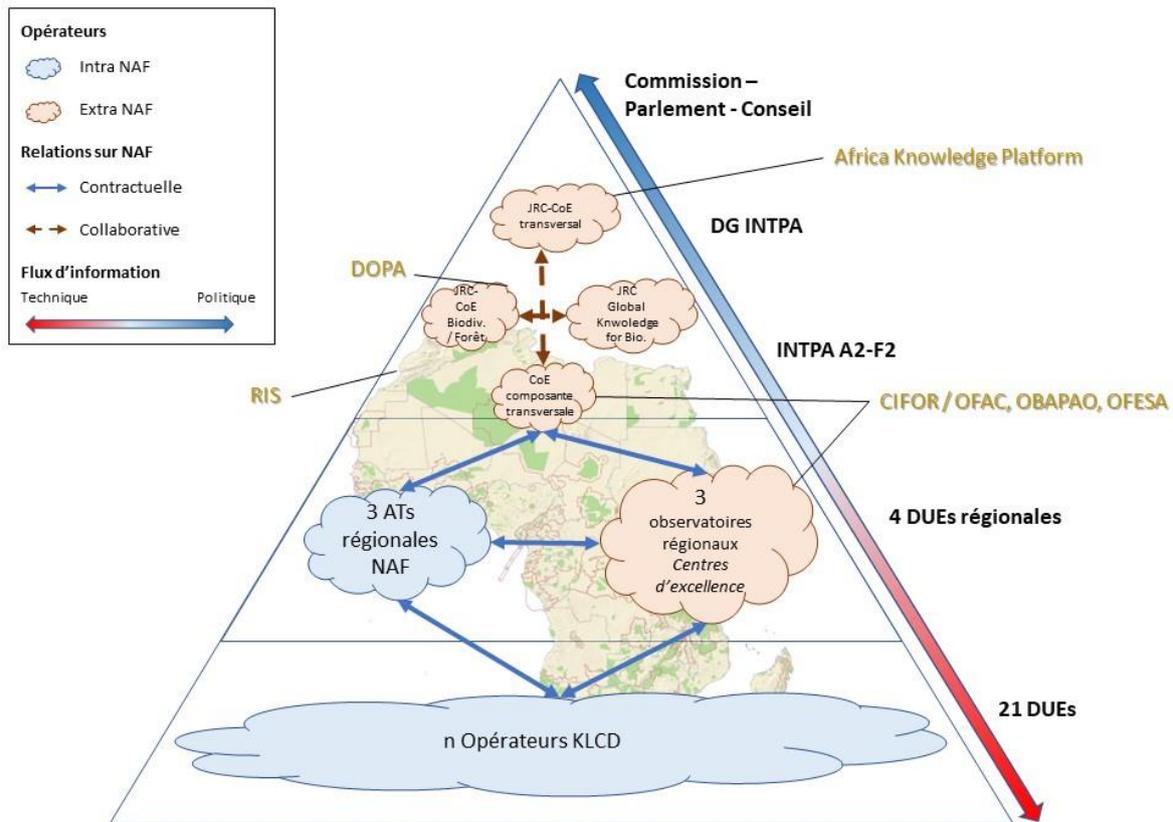


Figure 6 : acteurs de la coordination transversale de l'information transversale à l'échelle du programme NAF

Etablir des cadres d'échanges « donnant-donnant »

Il est nécessaire d'établir au plus vite des cadres d'échanges entre ces fournisseurs de données afin que chaque partie prenante comprenne les besoins des autres et que l'ensemble se mette régulièrement à jour sur les enjeux qui pèsent sur les paysages.

Les **assistances techniques régionales** seront naturellement en contact avec les opérateurs du fait de leur mission contractuelle. Il est important qu'elles le soient au plus vite une fois déployées afin d'accompagner les opérateurs dans l'établissement des valeurs de bases des indicateurs et la collecte des données nécessaires aux cadres logiques. Elles devront également jouer les courroies de transmission entre l'offre de services informationnels fournie par les observatoires et la demande en informations et outils de suivi des opérateurs dans les paysages.

Assistances techniques régionales	
Offre	Demande
<ul style="list-style-type: none"> - Point Focal avec les opérateurs - Centralisation des données - Catalyser les échanges entre les APs, et avec les observatoires régionaux - Analyses à l'échelle régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux données de terrain - Accès aux produits d'observation spatiale

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Les **opérateurs** ont fait part de la nécessité de disposer d'appuis de la part des ATs et observatoire pour le suivi des composantes qui dépassent leur périmètre géographique et thématique d'action. Ils doivent en contrepartie collecter les données nécessaires au suivi selon la planification et les méthodologies définies.

Opérateurs de terrain	
Offre	Demande
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données de terrain - Accès aux aires protégées 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation d'expertise externe - Accès aux services informationnels

Les **observatoires régionaux**, appuyés par l'UE au travers de l'initiative « **centres d'excellence** », doivent quant à eux fournir une série de services informationnels disponibles aux opérateurs, selon les formats adéquats, au travers de portails web, mais aussi « à la demande » en collaboration avec les assistances techniques régionales.

Observatoires régionaux	
Offre	Demande
<ul style="list-style-type: none"> - Production de services informationnels - Traitement de l'imagerie spatiale - Relais institutionnel avec les pays et les APs - Analyses à l'échelle régionale - Capitaliser les résultats au-delà de la durée de vie des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux données de terrain - Relais des ATs sur les besoins et retours d'expérience des APs

4.2.2. Eléments clés de la mise en œuvre du suivi-évaluation

Ensuite, plus spécifiquement, les lignes directrices pour le suivi-évaluation du programme NaturAfrica sont listées ci-dessous :

1. **Formulation participative** : il est primordial que la sélection des indicateurs retenus dans les cadres logiques, ainsi que les cibles à atteindre pour ces indicateurs, soit réalisé en étroite collaboration avec les maîtres d'œuvre ;
2. **Adopter les trois axes stratégiques NAF (Conservation, Économie verte et Gouvernance territoriale)** : tout au long de chaînes de résultats attendus des initiatives inspirées de NAF, une attention particulière doit être apportée sur l'équilibre à apporter entre conservation et développement socio-économique durable. De plus, afin d'ancrer les actions dans le temps et maximiser les impacts, les enjeux de gouvernance territoriale et des ressources naturelles devraient systématiquement être pris en compte dans les logiques d'intervention.
3. **Établir des objectifs clairs** : Définir des objectifs clairs et spécifiques pour chaque activité, chaque étape et pour l'ensemble du programme. Les objectifs doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels) pour faciliter l'évaluation. Dans le cas des

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

objectifs à long terme, il serait souhaitable de définir les benchmarks attendus des interventions à court et moyen terme.

4. **Appuyer l'assistance technique** : L'absence de subordination entre l'AT du programme NAF et les composantes de terrain implique d'établir un lien de confiance et de collaboration multilatérale avec les opérateurs dès le démarrage de son action. Cette dynamique doit être appuyée par les DUEs, autorités contractantes.
5. **Données de référence** : Collecter les valeurs de base des indicateurs avant le début du programme (ou à son démarrage) pour mesurer les progrès et l'impact du programme sur le terrain est une étape préliminaire indispensable et souvent sous-estimée (voir négligée), et qui nécessite parfois un lourd investissement qui doit être capitalisé au-delà de la durée de vie d'un projet. Cela peut inclure des données sur les conditions écologiques et socio-économiques de la région ciblée, et nécessiter d'importants moyens techniques/logistiques/humains/financiers de déploiement sur le terrain. Une solution plus simple consisterait à définir la base de référence à partir de modèles statistiques sur la base d'analyses de données existantes, même si celles-ci sont insuffisantes. Une base de référence de substitution est utilisée lorsqu'une base de référence conventionnelle ne peut pas être établie en raison d'un manque de données ou de ressources.
6. **Planifier régulièrement des évaluations** : Prévoir des évaluations régulières (à minima trois : une évaluation des données de référence après une phase de latence, une évaluation mi-parcours, et une évaluation finale sur la durée de vie d'un projet/programme) pour mesurer les progrès et l'impact du programme. Les évaluations doivent être planifiées à l'avance, inclure une méthodologie claire et être menées de manière impartiale.
7. **Assurer la qualité des données** : Veiller à la qualité des données collectées, en utilisant des méthodes de collecte de données fiables, déjà éprouvées sur le terrain, standardisées et en vérifiant régulièrement les données collectées.
8. **Impliquer les parties prenantes** : Impliquer les parties prenantes tout au long du processus de conception, d'évaluation et de suivi. Une collaboration étroite et régulière doit être rapidement mise en place avec l'assistance technique régionale du programme. Les parties prenantes peuvent également inclure les bénéficiaires du programme, les partenaires du programme, les experts et les autorités locales.
9. **Intégration du genre** : Malgré l'obligation contractuelle de désagréger par sexe pour tous les indicateurs appropriés, le rapport annuel INTPA 2020 révèle que 34 % des données pertinentes ne sont pas ventilées par sexe. Il y a donc lieu d'apporter une attention particulière sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et d'inclure ces composantes dans le processus de suivi-évaluation.
10. **Communiquer les résultats** : Communiquer régulièrement et au travers des canaux adéquats et des systèmes d'informations existants les résultats de l'évaluation et du suivi à toutes les parties prenantes concernées. Les résultats doivent être présentés de manière claire et concise de

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

façon à capitaliser les efforts mis en œuvre sur le terrain et susciter une émulation auprès des publics cibles.

11. **Ajuster le programme** : Utiliser les résultats de l'évaluation pour ajuster le programme si nécessaire. Les ajustements doivent être basés sur des données solides et doivent être pertinents pour les objectifs du programme. Le passage du FED au NDICI, avec des financements par tranches pluriannuelles, devrait faciliter ces ajustements
12. **Multiplicité et divergence des besoins** : les attentes des donateurs (UE, pays membres) et bénéficiaires (ONGs, décideurs politiques et fonciers, société civile, etc.) envers le système de suivi-évaluation mis en œuvre par les cellules de coordination (ou assistances techniques) sont nombreuses et parfois divergentes. De manière synthétique, la note explicative de lancement du Global Europe Performance Monitoring System (GEPMS) résume les conflits entre attentes comme ceci : (i) communication >< redevabilité (contractuelle), (ii) redevabilité >< gestion et apprentissage, et (iii) communication & redevabilité >< gestion et apprentissage.
13. **Système d'information et de formation** : Un système d'information et de formation initiale est important, car il permet de s'assurer que les opérateurs de terrain reçoivent les connaissances dont ils ont besoin pour mener à bien les activités de suivi et d'évaluation de la NAF. Ce système peut également aider les opérateurs à identifier les problèmes ou les défis qui peuvent survenir au cours du processus de suivi et à élaborer des stratégies pour y faire face. En fournissant une formation adéquate, les organisations peuvent s'assurer que leurs systèmes de suivi sont mis en œuvre de manière cohérente, ce qui permet d'obtenir des données plus précises et plus utiles pour la prise de décision.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.3. Liste restreinte d'indicateurs prioritaires

4.3.1. Axe « Conservation »

	Gestion efficace des aires conservées et/ou protégées	Intégrité territoriale des APs	Tendance des populations de faune	Connectivité des aires protégées	Intégrité des habitats naturels
Variable	Score (%) d'évaluation IMET	% du territoire classé envahi par des activités anthropiques illégales	Taux interannuel moyen de variation des populations animales sauvages ciblées par le programme NAF (%/an)	Pourcentage du territoire couvert par des aires protégées connectées (%)	Taux annuel de perte d'habitat naturelle du paysage (%/an)
Type	Terrain	Sentinelles / Terrain	Terrain	Sentinelles	Sentinelles
Méthodologie	Interactive Management Effectiveness Tool	% du territoire classé exempt d'activités illégales	Camera-trap distance sampling Recensement aérien et/ou terrestre Agrégation : Modèle GAM	Voir fiche méthodologique / DOPA factsheet	Voir fiche méthodologique
Valeur de base	<i>Exercice à mener au démarrage de l'action</i>	<i>Exercice à mener au démarrage de l'action</i>	<i>Exercice à mener au démarrage de l'action</i>	Valeur de base à définir pour chaque paysage	Valeur de base à définir pour chaque paysage
Cible (mi-parcours)	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>
Cible	70% d'amélioration	Stabilisation ou diminution (à définir au démarrage)	Stabilisation ou augmentation (à définir au démarrage)	Stabilisation ou augmentation (à définir au démarrage)	Stabilisation ou diminution (à définir au démarrage)
Source	Gestionnaire de l'aire protégée (rapport annuel) Administration nationale de tutelle Observatoire régional	Gestionnaire de l'aire protégée (rapport annuel)	Gestionnaire de l'aire protégée (rapport d'inventaire)	Maîtres d'oeuvre Observatoire régionaux (OFAC, OBAPAO, OFESA, etc.) Centres d'excellence NAF Centre Commun de Recherche de la CE	Observatoire régionaux (OFAC, OBAPAO, OFESA, etc.) Centres d'excellence NAF Centre Commun de Recherche de la CE
Fréquence	Annuelle	Annuelle	Tous les 4 ans	Tous les deux ans	Annuelle
Ressources	1 coach IMET + équipe de gestion 2-7 jours de mobilisation 2-10 000 €/exercice	Implémentation SMART 1 analyste SIG/Téledétection 1-5k€/an	Techniciens à mobiliser/former > 100 k€ /site	1-5 Expert TD (ORs, JRC, Ats NA) Méthodologies établies Plateformes disponibles	1-5 Expert TD (ORs, JRC, Ats NA) Méthodologies établies Plateformes disponibles
Périmètre	AP	X	X	X	X
	PPCD (hors AP)			X	X
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 2)	1.1	1.3	1.1, 1.3	1.3	1.3
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 3)			2		
Objectif de Dév. Durable (ODD)			15		

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.3.2. Axe « Economie verte »

	Investissements dans le secteur vert	Sécurité alimentaire	Emplois verts (performances des MPME)	Exploitation durable des ressources naturelles	Compétitivité et responsabilité sociale et écologique
Variable	Montant investi dans des projets verts (par exemple, efficacité énergétique et matérielle) par des MPME ou d'autres investisseurs, à la suite d'interventions financées par l'UE (Devise) - (OPSYS core indicator)	Score de Consommation Alimentaire (SCA) (score/pourcentage)	Nombre d'emplois verts (désagrégés par sexe) créés/supportés par les appuis de l'UE (nombre) - GERF 2.13(b)	Superficie d'écosystèmes agricoles, forestier et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites/appuyées avec le soutien de l'UE (ha) - GERF 2.2 / EURF 2.4	Nombre de petits exploitants (désagrégé par sexe) appuyés par l'UE ayant pu accroître leur production durable, leur accès aux marchés et/ou la sécurité de leurs terres (nombre) - GERF 2.1
Type	Terrain	Terrain	Terrain	Sentinelles / Terrain	Terrain
Méthodologie	Comptabilité des rapports d'activités Enquêtes de terrain (voir fiche méthodo.)	Enquêtes de terrain via la méthodologie SCA (voir fiche méthodologique)	Comptabilité des rapports d'activités Enquêtes de terrain (voir fiche méthodo.)	Observation spatiale (indic. Sentinelle) et comptabilité des rapports d'activité Voir fiche méthodologique	Comptabilité des rapports d'activités Enquêtes de terrain (voir fiche méthodo.)
Valeur de base	<i>Etude de base à réaliser au démarrage de l'action</i>	<i>à collecter au démarrage de l'action</i>	<i>0 femmes 0 hommes</i>	<i>à calculer au démarrage de l'action</i>	<i>0 femmes 0 hommes</i>
Cible (mi-parcours)	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>
Cible	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>
Source	Rapports d'activités	Rapports d'enquêtes des opérateurs	Rapports d'activités	Rapports d'activités Centres d'excellence / Observatoires régionaux	Rapports d'activités
Fréquence	Annuelle	bisannuel (min. 1 enquête tous les 4 ans)	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Ressources	Equipes de suivi-évaluation des opérateurs	Equipe de suivi-évaluation sur site Moyens de déploiement auprès des ménages 10aines k €/exercice	Equipes de suivi-évaluation des opérateurs	Equipe de suivi-évaluation sur site 1-5 Expert TD (ORs, JRC, Ats NA)	Equipe de suivi-évaluation sur site 1-5 k €/exercices
Périmètre	AP	X	X	X	X
	PPCD (hors AP)	X	X	X	X
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 2)	1.2	1.2	1.2	1.3	1.4
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 3)			1		
Objectif de Dév. Durable (ODD)			2, 5, 8, 9, 12, 13, 15		

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.3.3. Axe « Gouvernance »

	Gouvernance participative des ressources naturelles	Engagement des populations locales	Gouvernance apaisée des ressources naturelles	Financement durable des aires protégées	Bien-être humain (besoins de base)
Variable	Score du "Natural Resources Governance Tool (NRGT)" (nombre)	Score du "Conservation Constituency Index (CCI)" (nombre)	Nombre de conflits observés dans les zones d'intervention et les paysages (i) lié à l'accès aux ressources naturelles et (ii) basé sur le genre	Montants investis (nombre) dans la conservation et DD désagrégé par : - Aide publique au développement - Secteur privé	Indice de bien-être - Basic Necessities Survey (BNS) (score/pourcentage)
Type	Terrain	Terrain	Sentinelle / Terrain	Terrain	Terrain
Méthodologie	Enquêtes de terrain (méthode standardisée du NRGT)	Enquêtes de terrain (méthode standardisée du CCI)	Collecte de données de terrains pour le suivi des tendances à l'échelle des paysages (dans et en dehors des APs)	Voir fiche méthodologique	Formulaires d'enquête BNS Voir fiche méthodologique
Valeur de base	<i>à collecter au démarrage de l'action</i>	<i>à collecter au démarrage de l'action</i>	<i>à collecter au démarrage de l'action</i>	<i>à définir</i>	<i>à collecter au démarrage de l'action</i>
Cible (mi-parcours)	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>
Cible	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>	<i>à définir</i>
Source	Rapports d'enquêtes des opérateurs	Rapports d'enquêtes des opérateurs	ACLED, opérateurs (cybertracker, réseaux d'informateurs, autres outils/sources de renseignement) et autres bases de données	Rapports d'activités Observatoires régionaux Bailleurs et GIBE	Rapports d'enquêtes des opérateurs
Fréquence	bisannuel (min. 1 enquête tous les 4 ans)	bisannuel (min. 1 enquête tous les 4 ans)	Annuelle ou semestrielle	Annuelle	bisannuel (min. 1 enquête tous les 4 ans)
Ressources	Equipe de suivi-évaluation sur site Moyens de déploiement auprès des décideurs locaux 5-10k €/exercice	Equipe de suivi-évaluation sur site Moyens de déploiement auprès des ménages 5-10k €/exercice	Mobilisation de l'AT NAF et des équipes de suivi-évaluation des opérateurs	Mobilisation de l'assistance technique Réunions auprès des bailleurs et collaboration avec les observatoires 1-5 k €/exercices	Equipe de suivi-évaluation sur site Moyens de déploiement auprès des ménages 10aines k €/exercice
Périmètre	AP	X	X	X	X
	PPCD (hors AP)	X	X	X	X
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 2)	1.2			1.4	1.2
Indicateur CL DA NaturAfrica (Niveau 3)	1				
Objectif de Dév. Durable (ODD)	2, 5, 12, 13, 15				

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.4. Rôle des fournisseurs de données sur les indicateurs retenus

Pour concrétiser les recommandations formulées à la section 4.1.2., la figure ci-dessous démontre, sur base de la liste d'indicateurs retenus ici, la nécessité d'une implication et d'une collaboration effective entre les différents fournisseurs de données, avec l'appui transversal du Centre Commun de Recherche.

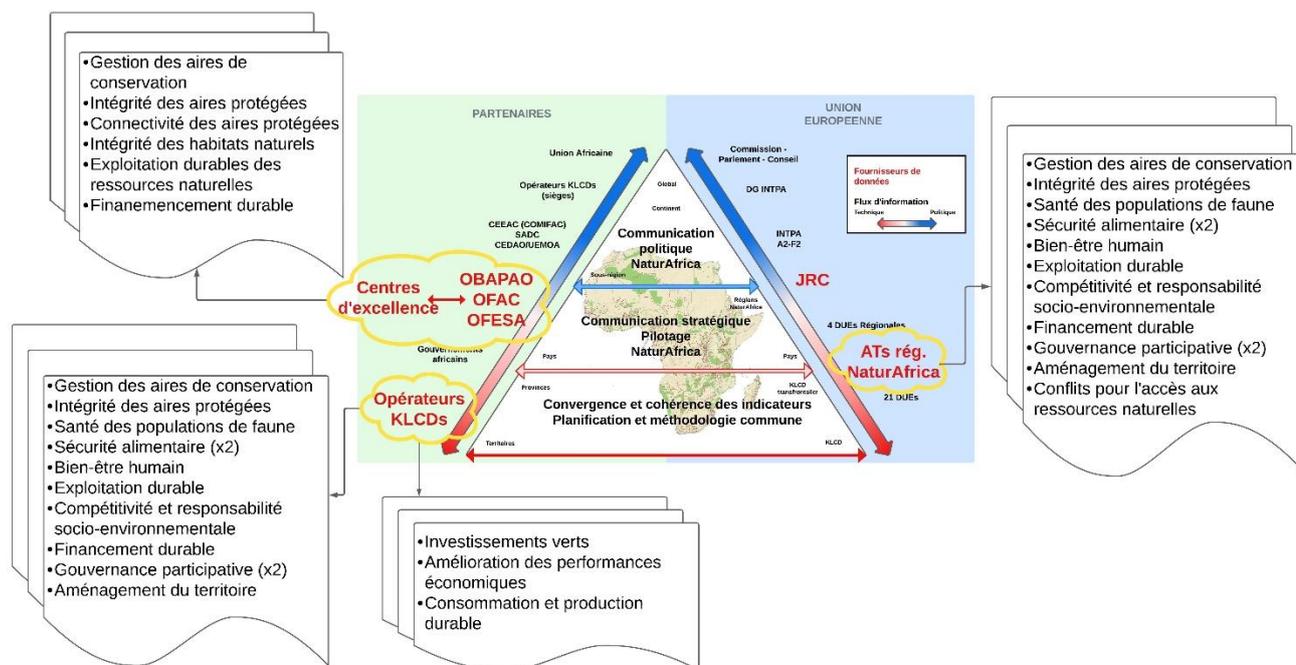


Figure 7 : 4.4. Rôle des fournisseurs de données sur le renseignement des indicateurs de suivi-évaluation

4.5. Agrégation des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « conservation »

4.5.1. Gestion des aires conservées et/ou protégées

Les aires protégées et conservées (ACP) sont des espaces géographiquement délimités, terrestres et/ou marins, qui sont reconnus, désignés et réglementés par des autorités compétentes, qu'elles soient gouvernementales ou communautaires, nationales ou internationales. Ces zones sont créées dans le but principal de préserver la diversité biologique, de maintenir des processus écologiques essentiels, de protéger des espèces menacées, de sauvegarder des habitats rares ou fragiles, et de conserver des valeurs culturelles et historiques associées à la nature.

Les ACP peuvent prendre différentes formes, telles que des parcs nationaux, des réserves naturelles, des aires marines protégées, des zones tampons, des sites du patrimoine mondial, des corridors biologiques, des zones de conservation communautaire, entre autres. Chaque type d'aire protégée peut avoir des réglementations spécifiques quant à l'utilisation des ressources naturelles, aux activités autorisées et à la gestion des écosystèmes.

L'outil IMET consiste en un exercice d'auto-évaluation de l'efficacité de la gestion d'une ACP. Il est bien implanté en Afrique centrale et de l'Ouest, où un réseau de coachs, le RACEGAP, intervient en appui aux

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

gestionnaires d'AP. De nombreuses ressources, comme un guide méthodologique appelé « COMIT »², un article scientifique³ et de nombreux produits d'informations ont déjà été publiés.

L'évaluation fournit un score général, sous la forme d'un pourcentage, ainsi que des scores pour chaque composante du cycle de gestion d'une aire protégée :

- Maîtrise du contexte de gestion
- Planification
- Ressources humaines, techniques et financières
- Processus de gestion
- Résultats
- Effets/impacts

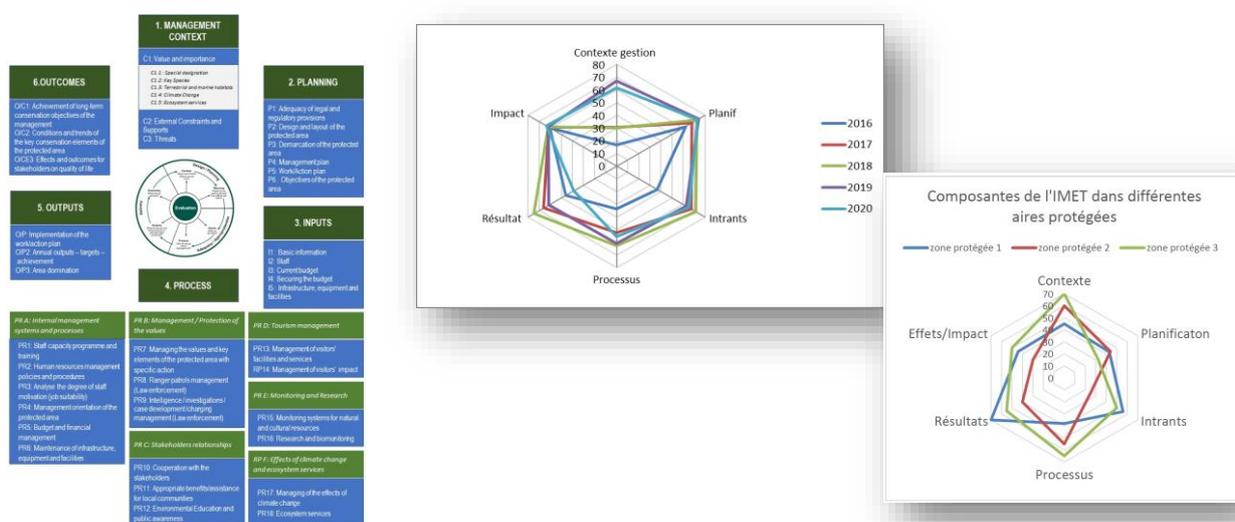


Figure 8 : illustration des éléments du cycle de gestion d'une AP et des outils de visualisation IMET

Ce score évalué pour chaque aire protégée peut donc être agrégé à l'échelle d'un paysage, d'un pays, d'une région, et de l'ensemble du programme NAF. Pour ce faire, il existe déjà un outil de mise à l'échelle (« scaling-up ») qui fournit plusieurs visuels d'analyse (voir figure ci-dessous) et qui a déjà fait l'objet de rapports officialisés par plusieurs pays d'Afrique centrale⁴. Un tableau peut ainsi rapidement être monté pour appuyer le pilotage du programme et en mesurer les effets sur la gestion des APs.

² https://www.observatoire-comifac.net/monitoring_system/imet

³ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301479722022538>

⁴ Analyse scaling-up sur le réseau des aires protégées du Burundi disponible en ligne :

<https://storymaps.arcgis.com/stories/4f0a8bea531f4274b49ff1c77550fb5b>

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

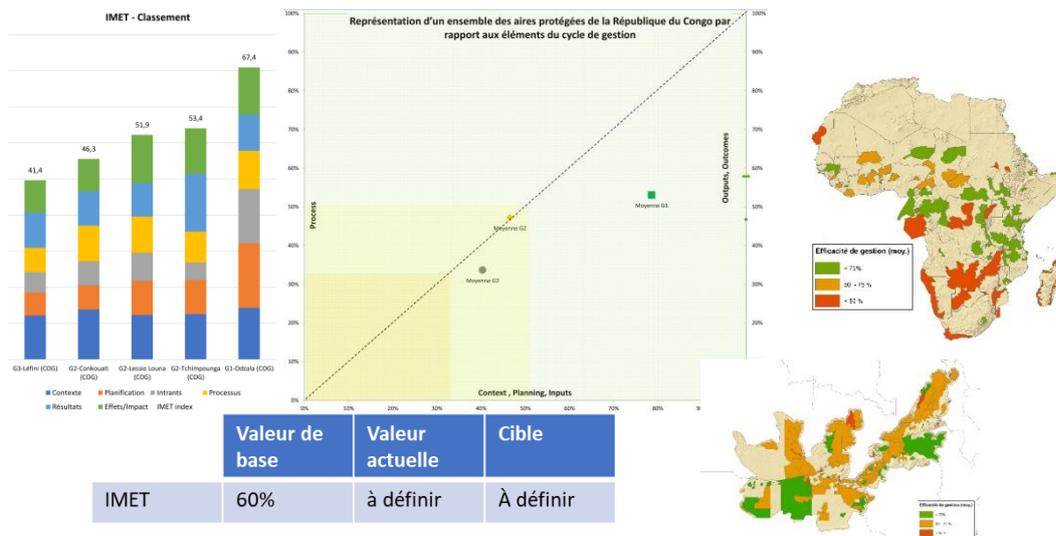


Figure 9 : Analyses IMETs en réseau ("scaling-up")

4.5.2. Intégrité territoriale des aires protégées

Un nombre significatif des aires protégées ciblées par le programme NaturAfrica subit d'importantes pressions au point que certaines voient leur intégrité territoriale violée. Il est donc impératif pour les gestionnaires de pouvoir suivre en temps réel l'ensemble des habitats qu'elle couvre.

Selon les capacités humaines, techniques et financières, les conditions sécuritaires et l'étendue du territoire à couvrir, le gestionnaire de site déploie des moyens terrestres et aériens, ainsi que satellitaires. Nous pouvons notamment citer la suite de logiciels et outils d'analyses fournis par la plateforme [SMART](#), bien implantée en Afrique.

Afin d'harmoniser ce suivi à l'échelle du programme, une méthodologie standardisée d'évaluation des envahissements est formulée ici (voir guide méthodologique en annexe), tout en assurant l'intégration d'une multitude de sources de données potentielles.

Comme le score IMET d'efficacité de gestion, l'indicateur fournit un pourcentage d'envahissement qu'il est possible d'agréger les moyennes à différentes échelles. De plus, cette méthodologie peut s'appuyer sur l'ensemble des autres données collectées sur le terrain.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

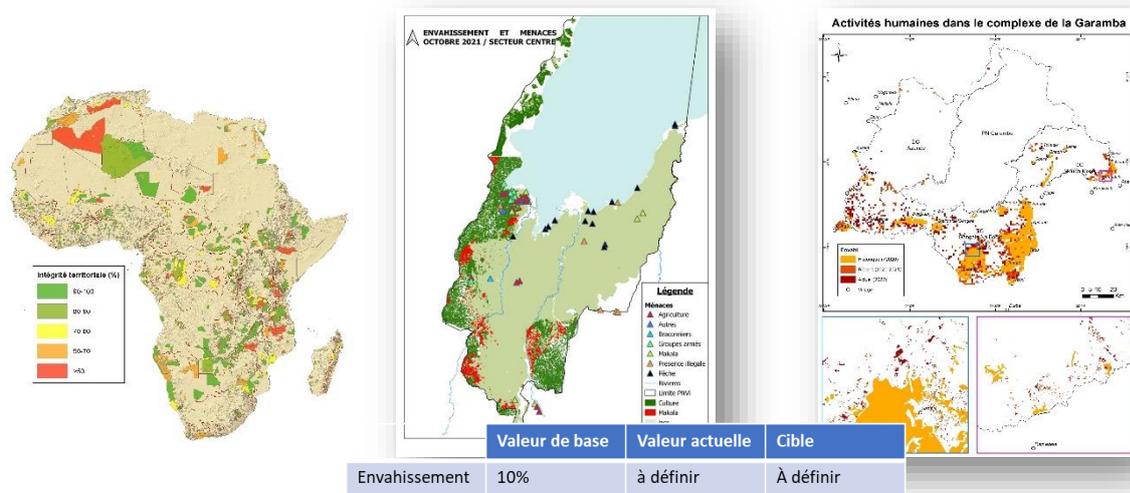


Figure 10: illustration des produits d'informations sur l'indicateur d'intégrité territoriale des APs

Le renseignement de l'indicateur avec des valeurs de référence pour toutes les APs, indépendamment de leurs capacités, nécessite néanmoins une collaboration étroite entre l'assistance technique du programme et les observatoires régionaux et centres d'excellence (point soulevé à la section 4.2.1).

4.5.3. Tendances des populations de faune

Composante centrale du programme NaturAfrica, la sauvegarde de populations de faune menacées par la surexploitation, le braconnage, la perte d'habitat et autres, est un enjeu majeur du suivi-évaluation.

Les espèces ciblées sont choisies sur base de la valeur de « parapluie » (espèce « dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté »), la facilité de collecte de données et la qualité potentielle des données (et métadonnées).

De nombreuses méthodes de collecte et d'échantillonnage existent et sont documentées. Elles varient énormément selon les sites, les périodes, les espèces à inventorier et les capacités logistiques des gestionnaires d'aires protégées.

Le manque d'harmonisation des différentes méthodologies de suivi de la biodiversité (aérien, pédestre, voiture, ULM; comptage total ou par échantillonnage, etc.) et mode d'expression du nombre d'individus des populations (individu/Km², individu/Km linéaire, biomasse/Km², etc.) et de l'erreur d'estimation (écart type, erreur type, intervalle de confiance à 95 %, etc.) complique l'analyse diachronique quel que soit l'échelle d'analyse. Toutefois, il convient de s'assurer que les projets mettent en œuvre des méthodologies déjà calibrées et adaptées aux populations et milieux qu'ils comptent suivre

Le choix de l'indicateur ne peut forcer l'adoption de protocoles spécifiques. L'effort d'harmonisation doit se faire au niveau des assistances techniques régionales, et au regard des protocoles spécifiques mis en place par les projets. Plusieurs démarches analytiques ont déjà été éprouvées en ce sens (voir illustration en figure 11 ci-dessous).

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Il est cependant indispensable que les AT régionales puissent disposer des méthodologies détaillées et données (et métadonnées) de suivi qui seront utilisées afin (1) d'analyser leur adéquation par rapport aux objectifs du suivi du statut de conservation des espèces ciblées et (2) trouver le meilleur modèle permettant d'agréger de manière diachronique les données afin de calculer les tendances et leurs intensités.

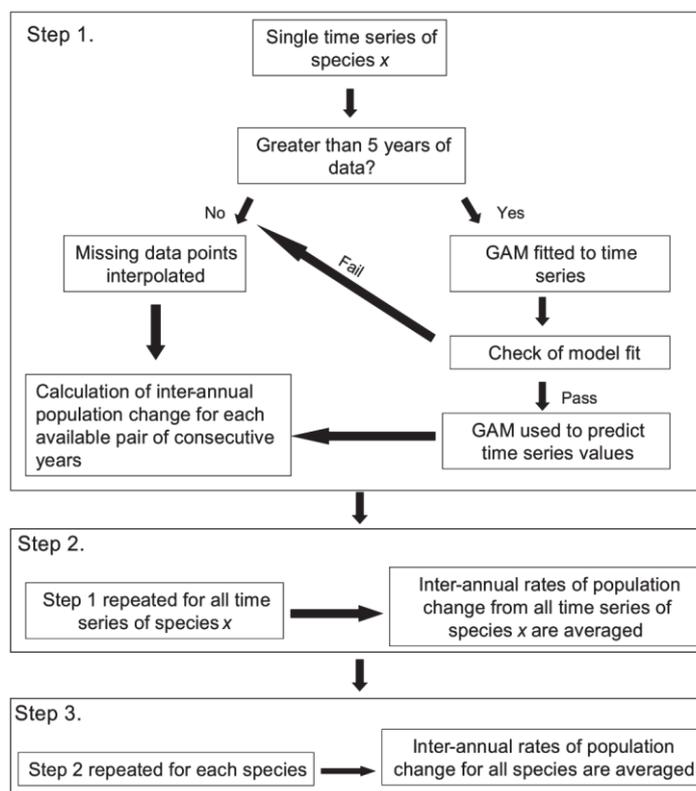


Figure 11 : méthodologie d'agrégation des données inventaires multi-espèces et multiméthodes (Craigie et al., 2010).

Une déclinaison également possible moyennant la collaboration des gestionnaires d'aires protégées avec les centres d'excellence, est d'évaluer le *taux d'occupation de l'habitat naturel potentiel* qui consiste alors à cartographier la distribution des espèces faisant l'objet de mesures de conservation dans leurs habitats naturels (voir fiche méthodologique).

4.5.4. Connectivité des aires protégées

Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité du réseau d'aires protégées à assurer la protection des espèces cibles. Il permet également de mesurer les efforts mis en œuvre à l'atteinte de la cible 3 du nouveau Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après-2020.

La méthodologie de calcul de cet indicateur, qui devra être implémentée par les centres d'excellence (en collaboration avec le JRC), est publiée et disponible sur le portail DOPA⁵, reconnue scientifiquement,

⁵<https://dopa.jrc.ec.europa.eu/var/www/app/app/static/dopa/files/factsheets/en/DOPA%20Factsheet%20C1%20EN%20Connectivity.pdf>

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

et approuvée par le Partenariat sur les indicateurs de biodiversité (PIB), mandaté par la CDB (voir fichier méthodologie en annexe).

A l'échelle du programme, cet indicateur fournit un pourcentage de connectivité des APs pour chaque paysage qu'il est également possible d'agrèger à l'échelle des régions et de toute la zone couverte par le programme NAF.

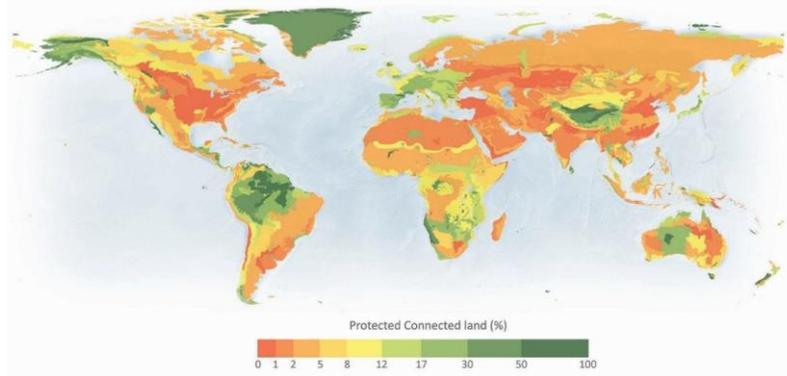


Figure 12 : connectivité des aires protégées à l'échelle mondiale

4.5.5. Intégrité des habitats naturelles

Le suivi de l'intégrité des habitats évalue la proportion des différents habitats présents dans les KLCDs qui a été convertie en zone exploitée ou cultivée par l'homme. L'indicateur présente une granularité importante, car il peut se désagréger par type d'habitat, et se décliner dans les zones classées et non classées des paysages qui présentent différents objectifs de gestion. Plusieurs sources, toutes issues de l'observation spatiale, sont disponibles, mais une méthodologie standardisée est disponible dans la fiche méthodologique en annexe.

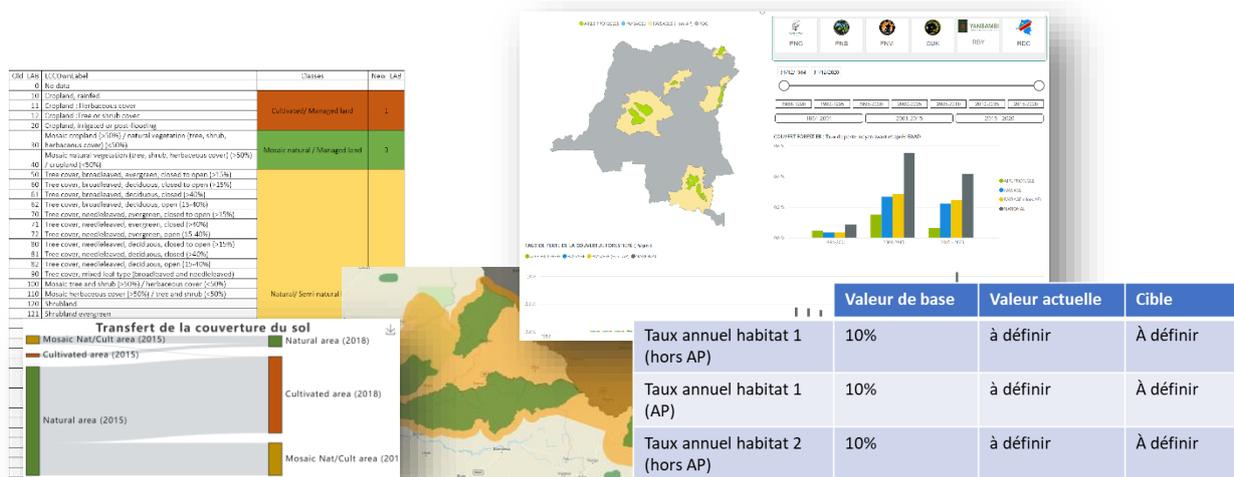


Figure 13 : illustration des produits d'information sur l'indicateur d'intégrité des habitats naturels

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.6. Agrégation des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « économie verte »

Le programme NAF intègre la composante économique dans ses trois piliers d'action, et se veut être un levier de développement socio-économique de populations locales présentes dans les KLCDs, non pas uniquement axé sur la lutte contre la pauvreté. Plusieurs indicateurs, directement tirés de la liste d'indicateurs du Global Europe Results Framework (GERF), permettent d'évaluer les effets du programme NAF.

4.6.1. Compétitivité et responsabilité sociale et environnementale

Cet indicateur est mesuré par le **nombre de petits exploitants** appuyés par l'UE ayant augmenté leur **production durable, accès aux marchés et/ou sécurité foncière** : cet indicateur sera directement renseigné dans les rapports d'activités des projets. Il suffira donc de sommer les informations à l'échelle du programme. Il est donc primordial que les opérateurs intègrent ces enquêtes auprès des exploitants et autres mécanismes de recensement dans leurs études de base, dès le démarrage de leur action.

4.6.2. Exploitation durable des ressources naturelles

Cet indicateur est mesuré par la **superficie d'écosystèmes** agricoles, forestiers et pastoraux où des **pratiques de gestion durable** ont été introduites/appuyées avec le soutien de l'UE (ha). Cet indicateur est déjà implémenté par plusieurs opérateurs et présente une certaine flexibilité dans les sources de données potentielles : rapports d'activité des opérateurs de terrains et produits d'observations spatiale. Ces différentes sources de données devront être combinées à l'échelle du programme par les assistances techniques régionales, avec la collaboration des centres d'excellence (voir fiche méthodologique).

STRATEGIC PRIORITY	SDG	LEVEL 2 INDICATORS	LEVEL 1 INDICATORS		
Green Deal	2	GERF 2.1 Number of smallholders reached with EU-supported interventions aimed to increase their sustainable production, access to markets and/or security of land [NDICI-Global Europe][SP]†	GERF 1.1 SDG 2.3.2 Average income of small-scale food producers, by sex and indigenous status*		
Green Deal	2	GERF 2.2 Areas of agricultural and pastoral ecosystems where sustainable management practices have been introduced with EU support (ha) [SP][EFSD]†	GERF 1.1 SDG 2.3.2 Average income of small-scale food producers, by sex and indigenous status*		
			Valeur de base	Valeur actuelle	Cible
		Nombre d'exploitants	xxx	à définir	À définir
		Superficies	xxx	à définir	À définir

Figure 14 : Indicateurs de compétitivité et responsabilité sociale et environnementale

4.6.3. Sécurité alimentaire des populations locales (fréquence et diversité alimentaire)

L'indicateur de sécurité alimentaire, mesuré par le *score de consommation alimentaire (SCA)*, capture la qualité et diversité des aliments consommés par les populations locales. Le SCA une méthode standardisée appliqué déjà par de nombreux opérateurs sur le terrain, car elle permet d'orienter la stratégie d'appui au développement communautaire. La collecte de données, au travers d'enquêtes auprès des populations locales, est techniquement aisée à conduire, mais demande un investissement (en temps, argent et ressources humaines) important et nécessite une planification bien établie dès le démarrage de l'action.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Les scores obtenus auprès de chaque site peuvent être agrégés et moyennés sur chaque paysage ainsi qu'à l'échelle du programme. Il est important de noter que ces informations, nécessaires à l'établissement des valeurs de base pour les indicateurs, sont déjà disponibles pour une partie des aires protégées appuyées par le programme ECOFAC6.

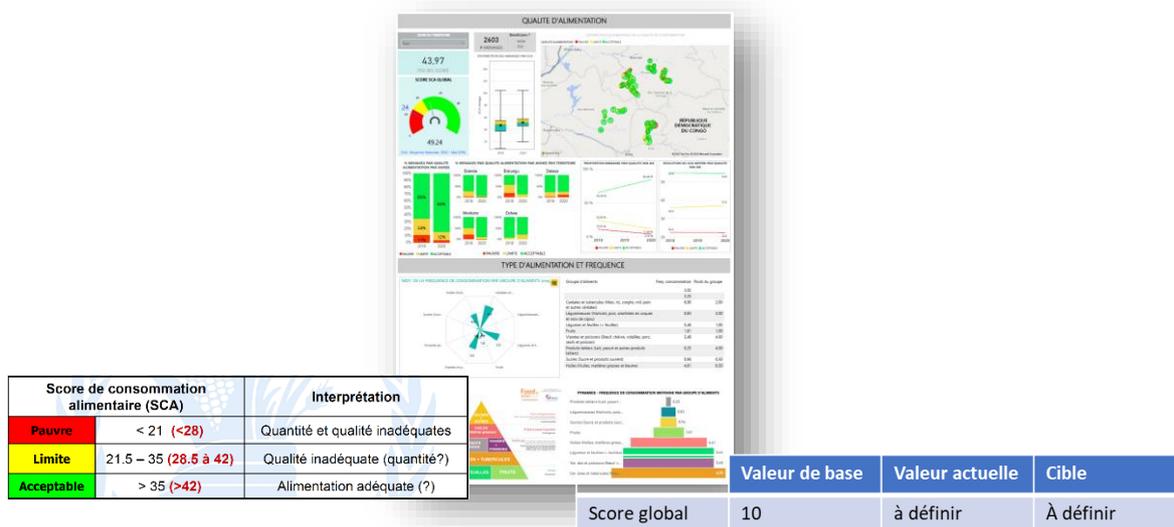


Figure 15 : illustration des produits d'information sur l'indicateur de sécurité alimentaire (SCA)

4.6.3. Autres indicateurs du pilier « économie verte »

Les indicateurs :

- **Augmentation des investissements verts** calculé comme le montant, en €, investi dans des projets verts (par exemple, efficacité énergétique et matérielle) par des de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ou d'autres investisseurs, à la suite d'interventions financées par l'UE ;
- **Amélioration des emplois verts** calculé comme le nombre d'emplois verts (désagrégé par sexe) créés/supportés par les appuis de l'UE ;

Sont tous à collecter sous forme d'enquêtes (voir la fiche méthodologique) auprès des responsables de MPME ayant une activité économique au sein des paysages KLCDS, qu'elles bénéficient ou non des appuis de l'UE. Ces enquêtes, qui doivent être conçues et harmonisées à l'échelle du programme, peuvent être combinées à la collecte d'autres données, se faire selon différentes méthodologies propres à chaque paysage, et être réitérées à mi-parcours ainsi que la clôture de l'action.

Les **emplois et investissements « verts »** se réfèrent à un type d'emploi ou d'activité économique qui contribue à la protection et à la préservation de l'environnement, tout en favorisant le développement durable. L'accent est mis sur la durabilité environnementale, sociale et économique. Voici quelques caractéristiques à prendre en compte :

1. Impact environnemental positif
2. Création ou soutien d'emplois et/ou d'activité durable (i.e., viables à long terme)

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

3. Respect des normes sociales et des droits des travailleurs
4. Innovation et utilisation de technologies propres
5. Contribution à la transition écologique

Il est important de noter que la définition précise d'un emploi vert peut varier en fonction des contextes nationaux, des politiques spécifiques et des domaines d'activité. Cependant, l'objectif commun est de favoriser une économie durable tout en protégeant l'environnement et en améliorant la qualité de vie des individus.

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont des entreprises qui sont définies en fonction de critères spécifiques, tels que le nombre d'employés, le chiffre d'affaires annuel ou la valeur des actifs. Les définitions exactes des MPME peuvent varier selon les pays et les organisations, mais dans le contexte d'intervention de NaturAfrica, nous pouvons définir un critère sur base d'un nombre d'employés :

- **Micro-entreprises** : Les micro-entreprises sont les plus petites entités économiques. Elles sont souvent caractérisées par un nombre très limité d'employés, voire une personne seule, et un chiffre d'affaires annuel ou une valeur d'actifs relativement faible. Les critères couramment utilisés pour définir les micro-entreprises peuvent inclure **moins de 10 employés**.
- **Petites entreprises** : Les petites entreprises sont légèrement plus grandes que les micro-entreprises, mais elles restent des structures relativement petites. Les critères pour définir les petites entreprises peuvent varier, mais ils incluent généralement un nombre d'employés plus élevé. Par exemple, une petite entreprise peut être définie comme ayant **moins de 50 employés**.
- **Moyennes entreprises** : Les moyennes entreprises sont plus grandes que les micro et petites entreprises, mais elles restent encore de taille modérée. Les critères pour définir les moyennes entreprises peuvent inclure un nombre d'employés plus important. Par exemple, une moyenne entreprise peut être définie comme ayant **moins de 250 employés**.

Il est important de noter que les critères spécifiques pour définir les MPME peuvent varier selon les pays et les contextes. Certaines juridictions peuvent également prendre en compte d'autres facteurs tels que la structure de propriété, la participation à la gouvernance ou l'indépendance financière dans leurs définitions.

L'agrégation aux niveaux des KLCDs, régions, et du programme se fait directement en sommant les résultats obtenus au niveau des sites/projets.

4.7. Calcul des indicateurs à l'échelle du programme NAF : axe « gouvernance »

4.7.1. Gouvernance participative des ressources naturelles

Deux outils d'évaluation de la « bonne gouvernance » des ressources naturelles éprouvés sur le terrain ont été retenus ici. Tous deux consistent à effectuer des enquêtes auprès des ménages selon des formats standardisés et adaptables aux différents contextes d'intervention (à l'instar du CSA, CSI, BNS, etc.). Il y a donc là aussi l'opportunité d'optimiser les efforts de collecte en synchronisant la planification.

Score « Natural Resources Governance Tool » (NRGT)

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Le NRGT présente une méthodologie similaire au CCI. Il a été conçu par l'ONG Wildlife Conservation Society et est déjà bien éprouvé sur le terrain. Il permet d'évaluer les forces et faiblesses des organes de gouvernance des ressources naturelles présents autour d'une AP et/ou dans les KLCDs et leur évolution au cours du temps. L'outil dispose de manuels, modèles et outils de collecte (rapide) et de rapportage disponibles publiquement. Cet outil à mettre en œuvre dès le démarrage des actions, permet d'orienter la stratégie de développement communautaire et ainsi cibler les interventions sur les groupes de décideurs fragilisés.

Il fournit un score (de 0 à 2) à chaque groupe de gouvernance (et pour chaque pilier d'évaluation de la capacité à gouverner) qu'il est facile d'agrèger statistiquement à l'échelle d'une aire protégée, un paysage, ou du programme NAF.

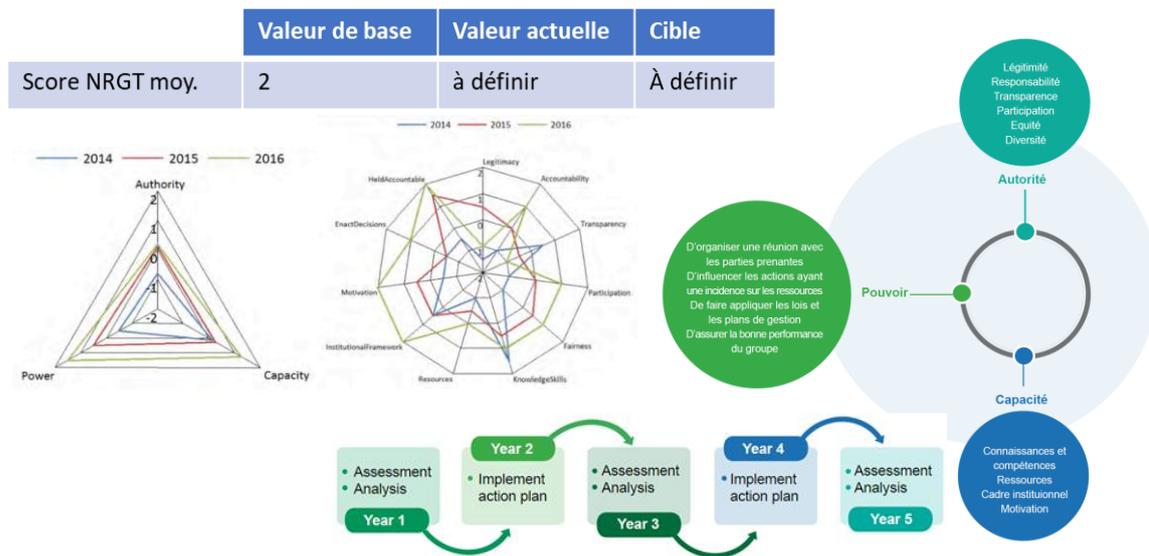


Figure 16 : outils de visualisations et processus de collecte de l'indicateur NRGT

4.7.2. Engagement des populations locales dans la conservation

Le "conservation constituency index" (CCI) est un indice qui mesure le soutien et l'engagement des populations habitant les KLCDs envers la conservation de l'environnement. Il évalue la volonté des individus à soutenir et à participer activement à des actions de conservation, telles que la protection des espèces, la préservation des habitats naturels et la promotion de pratiques durables.

Cet indice prend en compte divers facteurs, tels que les attitudes des individus envers l'environnement, leur participation à des activités de conservation, leur soutien aux politiques et aux initiatives environnementales, ainsi que leur engagement dans des actions concrètes pour la préservation de la nature.

Le "conservation constituency index" est utilisé pour évaluer le niveau d'intérêt et d'implication du public dans les questions environnementales, ce qui peut être utile pour les décideurs politiques, les organisations de conservation et les chercheurs dans leurs efforts pour sensibiliser et mobiliser le public en faveur de la protection de l'environnement, et instaurer les bases d'une base d'une gouvernance apaisée et participative des ressources naturelles.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

Le CCI fournit un indice de 0 à 100 qui est à calculer sur base d'une enquête de terrain auprès de groupes représentatifs de la population riveraine d'une aire protégée, et est facilement consolidable à l'échelle des paysages et du programme NAF.

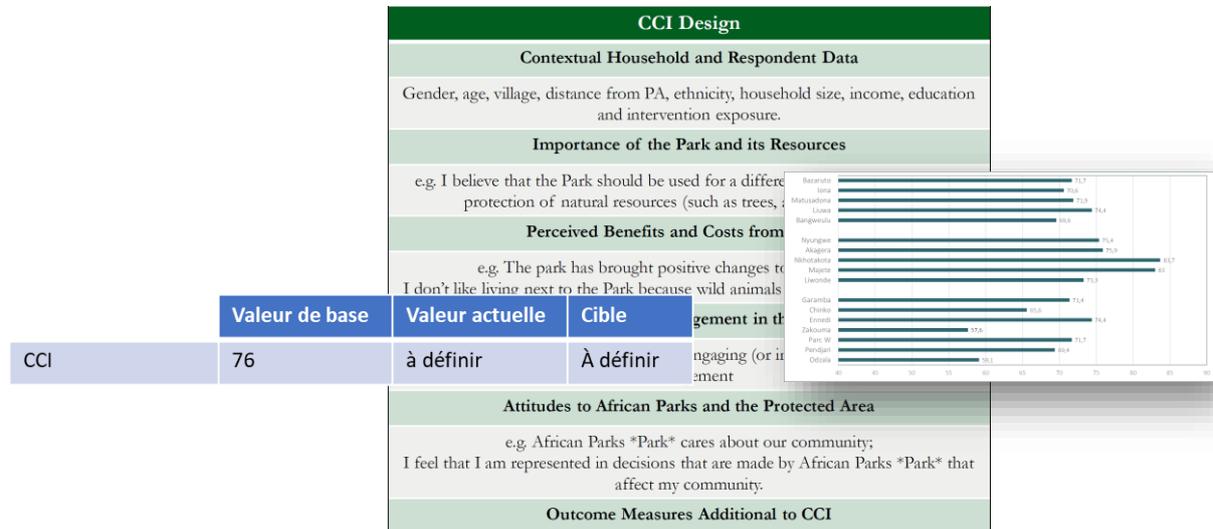


Figure 17 : indicateur CCI sur l'implication des communautés locales dans la gestion d'une AP

La collecte de données pour le "conservation constituency index" peut impliquer une combinaison de techniques qualitatives et quantitatives. Voici quelques méthodes qui pourraient être utilisées :

6. **Enquêtes par questionnaire** : Des questionnaires peuvent être distribués à un échantillon représentatif de la population pour obtenir des données sur les attitudes, les connaissances et les comportements liés à la conservation. Les questions peuvent porter sur la sensibilisation environnementale, les préoccupations spécifiques en matière de conservation, l'engagement antérieur dans des actions de conservation, etc.
7. **Entretiens individuels ou en groupe** : Des entretiens structurés ou des groupes de discussion peuvent être organisés pour recueillir des informations plus détaillées sur les attitudes, les motivations et les expériences des individus en matière de conservation. Cela permet de comprendre plus en profondeur les facteurs qui influencent l'engagement.
8. **Analyse de documents** : Les chercheurs peuvent examiner des documents tels que des rapports gouvernementaux, des politiques environnementales, des campagnes de sensibilisation, des médias sociaux, etc., pour évaluer le niveau d'attention, de soutien et d'engagement du public envers la conservation.

Une fois les données collectées, le calcul de l'indicateur "conservation constituency index" peut varier en fonction de la méthodologie spécifique adoptée. Il peut s'agir d'une pondération des réponses en fonction de l'importance attribuée à différents aspects de la conservation, d'une échelle de notation, ou d'autres méthodes statistiques ou analytiques pour agréger les données et établir un indice global.

Il est important de noter que la méthodologie précise utilisée pour le "conservation constituency index" peut différer d'une étude à l'autre et dépendra des objectifs de recherche, de la population étudiée et des ressources disponibles pour la collecte et l'analyse des données.

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

4.7.3. Bien-être des populations locales

L'indice de bien-être - Basic Necessities Survey (BNS) s'implémente au travers d'enquêtes, de façon analogique aux indicateurs SCA et CSI. L'approche de la BNS n'est pas fondée sur l'hypothèse que les gens vont bien s'ils gagnent plus de 1 ou 2 dollars par jour, ou qu'ils vivent dans la pauvreté s'ils gagnent moins. Elle repose plutôt sur l'hypothèse à la fois qualitative et quantitative (« qual-quant ») que les gens eux-mêmes sont les mieux placés pour décider de ce qui constitue le bien-être. L'approche se fonde sur une définition de la pauvreté telle qu'elle est définie par les Nations Unies, à savoir le manque de biens de première nécessité.

Cette approche est déjà bien éprouvée sur le terrain et un guide méthodologique, ainsi que d'autres ressources (template de formulaires, validateurs de formulaire⁶, page Wikipedia, etc.)⁷ sont disponibles publiquement.

Standardisée, éprouvée, facile à décliner aux différentes échelles géographiques, cette méthodologie fournit un indicateur de bien-être en pourcentage (voir figure ci-dessous). Elle peut se coupler aux autres indicateurs de développement et ainsi optimiser les enquêtes de terrain.

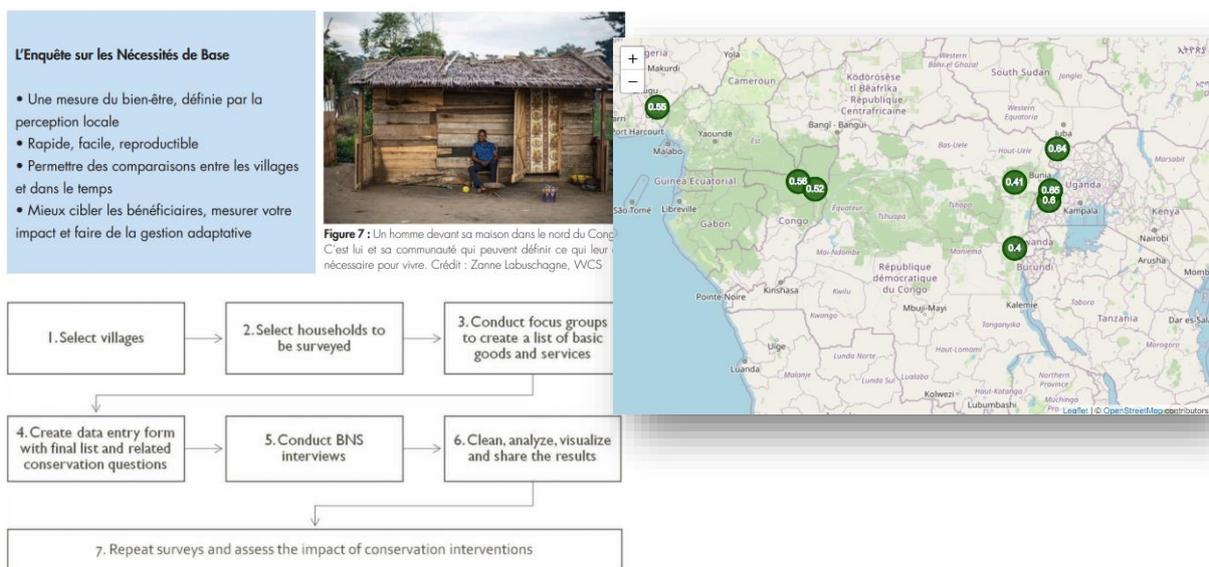


Figure 18 : illustration du processus de collecte BNS

4.7.4. Financement durable des aires protégées

Une composante stratégique majeure de NAF est d'intervenir à l'échelle des paysages avec une masse critique suffisante de moyens à même d'impulser des changements à long terme sur les enjeux qui pèsent dans chacun d'entre eux. Pour se faire, des montants significatifs sont investis à l'intérieur du programme pour impulser une trajectoire sur le long terme et une attention particulière est portée sur les mécanismes de financement innovants de la conservation, comme les paiements des services écosystémiques et notamment le marché volontaire des crédits carbone et biodiversité.

⁶ https://en.wikipedia.org/wiki/Basic_Necessities_Survey

⁷ <https://programs.wcs.org/socialscience/fr-ca/Ressources>

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

L'engagement fort de l'UE dans ces paysages doit pouvoir mettre en capacité les gestionnaires d'accéder à ces sources de financement, ainsi qu'inciter les acteurs du secteur privé à y investir. L'indicateur consiste donc à évaluer les montants investis par le secteur privé en appui à la conservation dans les aires protégées, appuyées ou non par l'UE, des paysages KLCDs.

Évaluer les montants investis dans l'APD et le secteur privé dans la conservation dans les paysages KLCD peut se révéler fastidieux et nécessite une démarche proactive de collecte des données de la part des ATs régionales, en collaboration avec les observatoires et le JRC. Une plateforme de recensement des initiatives de conservation de la nature, [eConservation](#), a été développée par le JRC, et une autre, qui couvre des thématiques plus larges et comporte une série d'outils d'analyses préformatées, existe en Afrique centrale, au sein du [portail web de l'OFAC](#).



Figure 19 : Indicateurs de suivi des financements des paysages KLCDs

4.7.5. Gouvernance apaisée des ressources naturelles

Certains paysages se situent dans des contextes d'Etats centraux faibles qui n'ont que peu d'emprise dans les zones reculées, où les entités territoriales décentralisées ont du mal à appréhender les multiples conflits observés. Or, ces conflits pour l'accès aux ressources naturelles représentent l'une des causes majeures de menace pesant sur la biodiversité et les aires protégées en Afrique.

Les actions inspirées de l'approche NAF, au travers d'opérateurs disposant souvent d'un mandat territorial de gestion, se doivent d'apporter un appui à l'instauration d'une gouvernance participative apaisée des ressources naturelles dans ces paysages sensibles, et la protection des groupes vulnérables.

L'évaluation de l'intensité des conflits observés dans les zones d'intervention ainsi que dans l'ensemble des paysages est nécessaire à l'évaluation de l'efficacité des actions à mettre en œuvre l'approche territoriale multisectorielle de long terme voulu par la programmation NaturAfrica. Au-delà des chiffres, le focus sera mis sur les tendances historiques et contemporaines observées pour mieux comprendre les dynamiques en cours et orienter les stratégies d'appui au dialogue et développement communautaire (voir fiche méthodologique).

4.8. Indicateurs sentinelles complémentaires

Comme évoqué plus haut dans ce rapport, de très nombreux produits d'observation spatiale sont mis à disposition du public sur de nombreuses plateformes web. Au-delà de ceux retenus dans la liste des

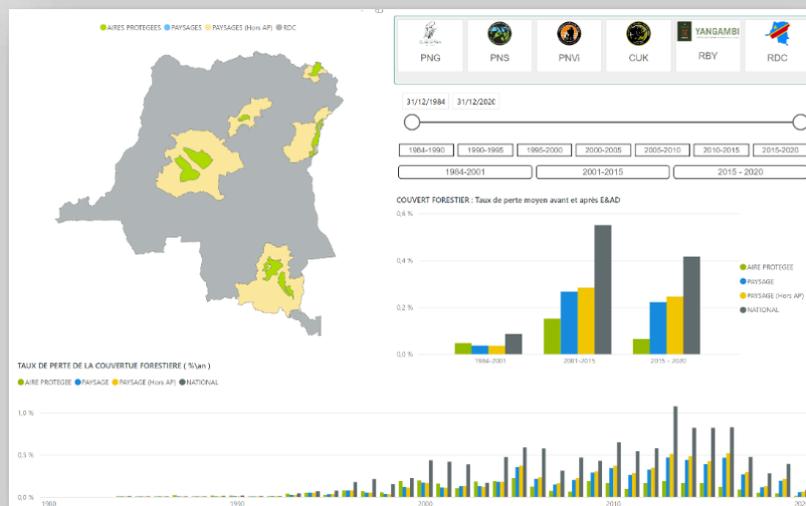
**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

indicateurs prioritaires, l'analyse menée ici identifie une liste complémentaire d'indicateurs sentinelles, non spécifiquement liés à des objectifs de terrain, qui pourrait être mise à disposition des parties prenantes de NAF. Ces indicateurs ont déjà prouvé leur utilité sur le terrain auprès de l'assistance technique (CATCO) mobilisée sur le programme Environnement & Agriculture Durable en RDC du 11^{ème} FED.

Expérience de la CATCO sur les indicateurs sentinelles

La CATCO a expérimenté un système avancé de planification-suivi-évaluation qui a souffert d'un manque d'alimentation en données issues du terrain et ce, pour diverses raisons incluses dans le constat dressé ici. Dès lors, elle a alimenté son système d'information d'indicateurs issus de l'observation spatiale sur (i) le couvert forestier, (ii) l'eau de surface, (iii) le carbone, (iv) la dégradation des terres, et (v) les feux. Elle a pu monter un système couplé d'indicateurs sentinelles avec des alertes et développé des produits sur mesure pour les différents paysages, ainsi que des tableaux de bord utiles pour le pilotage du programme (voir capture d'écran ci-dessous).

Cela a permis de fournir de nouvelles informations aux opérateurs qui ont, de ce fait, renforcé (i) leur capacité en monitoring spatial, (ii) leur collaboration avec l'assistance technique, (iii) leur stratégie « paysage » dans leur intervention, et (iv) les capacités techniques et opérationnelles de suivi-évaluation et de gestion en général.



Rôle des centres d'excellence

Ces indicateurs sentinelles et d'alertes pourront être fournis aux parties prenantes du programme, notamment aux opérateurs de terrain, par les observatoires régionaux et/ou « centres d'excellence » concernés par NAF. Il est donc primordial que ces indicateurs soient conçus en étroite collaboration entre ces 3 groupes d'acteurs (opérateurs, observatoires, centres d'excellence) et le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne (CCR) qui non seulement appuie déjà ces initiatives et institutions régionales, mais surtout fournit déjà un grand nombre d'indicateurs sentinelles et alertes, à travers différentes plateformes comme :

**TECHNICAL ASSISTANCE FOR
B4LIFE FACILITY FOR CRISIS COUNTRIES
2021/425-400**

- eStation
- Africa Knowledge Platform
- Digital Observatory on Protected Areas (DOPA)
- BIOPAMA – Reference Information System (RIS)

Le schéma ci-dessous illustre les chaînes de production et transmission des informations issues de l'observation spatiale. Elle met en évidence certains éléments clés :

- Le besoin de décliner les informations produites par les différents outils du CCR sur les périmètres des KLCDs
- La formation à l'utilisation de ces outils
- La vulgarisation des outils et des informations générés pour l'appui au pilotage du programme NAF et à la gouvernance et gestion des paysages KLCDs.

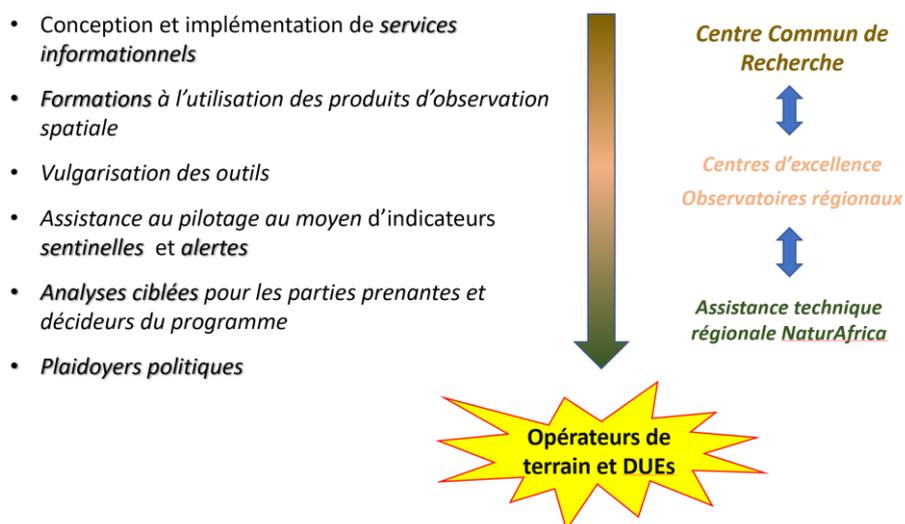


Figure 20 : flux d'informations entre l'AT NAF, les centres d'excellence et le CCR

Une liste d'indicateurs sentinelles ainsi que l'ensemble des métadonnées renseignant les méthodologies, fournisseurs, caractéristiques techniques et niveau d'exploitabilité et d'utilité supposée sont disponibles en annexe 3. A titre d'exemple, une liste restreinte d'indicateurs potentielles est présentée ici :

- Occupation du sol et changements
- Forêt / Déforestation / Dégradation
- Eau de surface et Efficience de l'utilisation des eaux de pluies
- Evolution des stocks de carbone
- Productivité des terres
- Feux
- Densité de population
- Fronts agricoles

5. Diffusion et exploitation des lignes directrices

Ce rapport dresse une série de constats, formule une série de recommandations ainsi qu'un jeu restreint d'indicateurs à intégrer dans les logiques d'intervention des projets inspirés de l'approche NaturAfrica. Il est donc indispensable qu'il soit mis à disposition de l'ensemble des délégations de l'UE en Afrique au préalable des négociations contractuelles avec les opérateurs responsables de la mise en œuvre de ces projets. De plus, une attention particulière doit être mise sur la diffusion du rapport au sein des différentes sections potentiellement concernées par les contrats inspirés de l'approche NaturAfrica et non uniquement la section « agriculture » et « environnement ».

De plus, les réunions de restitution auprès des DUEs chefs de file ont démontré certaines questionnements sur la manière d'utiliser les indicateurs sélectionnés dans cette étude. Le jeu de quinze indicateurs présenté ici doit servir de pool dans lequel les projets doivent piocher selon leur(s) axe(s) stratégiques d'intervention. Il n'est pas question ici d'imposer l'intégration des 15 indicateurs dans tous les cadres logiques, mais bien de s'assurer que lorsqu'un indicateur est applicable à une intervention, celui-ci soit appliqué plutôt qu'une alternative proposée par l'opérateur.

Certaines DUEs ont également exprimé le besoin de solliciter une assistance technique pour l'analyse et la révision des projets de cadres logiques réalisés par les opérateurs contractuelles.

Pour répondre à ces préoccupations et assurer une exploitation efficace du rapport au niveau des DUEs d'Afrique comme outil pour guider le pilotage des interventions NAF, plusieurs actions ultérieures peuvent être implémentées :

1. Organisation de webinaires de vulgarisation
2. Développement de cas d'utilisations concrètes
3. Implémentation des méthodologies de calcul pour l'établissement des valeurs de base de certains indicateurs (sentinelles notamment)
4. Déclinaison du rapport sous forme de guides pratiques succincts

6. Annexes

Annexe 1 : Termes de Référence de la mission

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des indicateurs de cadres logiques

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des produits d'observation spatiale

Annexe 4 : fiches méthodologiques des indicateurs retenus